



Septembre / Octobre / Novembre 2019 N°22
Magazine d'Information Municipale

GRENADE Mag

SAINT-CAPRAIS

De Grenada a Sant-Crambari

Spécial
" Revitalisation de la Bastide "

LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

VISITE DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE / p. 04

PORTRAIT : MATTHIEU MATTA / p. 32

DOSSIER : REVITALISATION DE LA BASTIDE / p. 33



La Bibliothèque Municipale
Antoine de Saint-Exupéry
vous convie à la

Fête de la rentrée OCCITANE



Vendredi 6 septembre
19 h > 21 h 30

19 h à 19 h 45 « Quesaco l'occitan ? » suivi de
contes occitans avec l'association **Lo Luquet**
Public Ado Adulte

20 h à 20 h 30 Chants polyphoniques
et danses traditionnelles
avec les choristes de **Las Cant'Hilhas**

Suivis d'un **apéritif occitan**





Au-delà des réunions publiques et des diverses actions concertation/partage précédemment mises en place, j'avais à cœur de vous faire un point écrit et détaillé sur le projet de revitalisation du centre-bourg pour cette rentrée, persuadé que sa bonne réalisation est étroitement liée à l'information qui vous est donnée, l'intérêt et l'implication que vous manifesterez et la dynamique collective qui ne pourra qu'en découler. Je vous invite donc à consacrer un peu de temps à la lecture de son dossier car ce projet de revitalisation, c'est l'affaire de TOUS les Grenadains.

L'été 2019 s'est écoulé sous des cieux d'abord maussades puis... caniculaires ! Mais lors des diverses manifestations qui ont jalonné cette période, votre présence nombreuse et la constance de votre belle humeur ont supplanté les caprices météorologiques. J'adresse mes remerciements à tous ceux qui ont oeuvré à l'élaboration de ces moments festifs et conviviaux, sans oublier nos pompiers versés dans l'art d'organiser des bals qui restent en mémoire !

Le cycle des saisons imposant sa loi immuable, la rentrée est déjà là et mes pensées vont à nos enfants qui reprennent le chemin de l'école. La rentrée rime également avec saison culturelle dont vous trouverez la plaquette insérée dans ce bulletin.

A noter également la mise en place, dès le 2 septembre, d'un service « signalement » sur l'application mobile de la Mairie, avec un double objectif : une participation active de l'usager à l'amélioration du cadre de vie de la ville et un traitement des délais plus rapide pour la Commune.

Enfin, le samedi matin 7 septembre, à la Salle des Fêtes, auront lieu le Forum des associations et **la réception des nouveaux Grenadains** auxquels la Municipalité réserve un stand pour un moment de partage et d'échange.

J'aurai grand plaisir à vous y retrouver.

Jean - Paul DELMAS, Maire de Grenade

SOMMAIRE

4 Notre cadre de vie

7 Bien dans ma ville

Développement durable - 7

CCAS - 12

Maison de Retraite - 13

Guichet Unique - 14

Administratif - 15

PIJ - 19

Sport-Jeunesse - 21

Ecole J.C Gouze - 24

Ecole Sainte Marthe - 25

Bibliothèque - Vie Culturelle - 26

Gendarmerie - 28

Police Municipale - 30

Communication - 31

52 Expression politique

53 Arrêt sur image

58 Communauté de Communes

62 Conseil Départemental 31

63 La vie des associations

74 Infos pratiques santé

32 Portrait : Jeune écrivain Grenadain

33 Dossier : Revitalisation de la Bastide

50 Conseils Municipaux

Mairie de Grenade

Av. Lazare Carnot - 31330 Grenade
Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr -
communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade - Mise en page : Service communication - Impression : Imprimerie Techni Print - Directeur de la publication : Jean-Paul Delmas - Comité de rédaction : A. Taurines Guerra - L. Bolla - Ibres - D. Briez - M.Xillo - J. Aurel et le service communication - ISSN : 1245-2947 - Série 2 - Avril 2014
Imprimé sur du papier recyclé



25 ans du jumelage Grenade - Istrana

Du vendredi 12 au lundi 15 juillet 2019 - Retour en images

Nous avons eu la joie d'accueillir Madame le Maire Maria Grazia GASPARINI, son 1^{er} Adjoint Andréa FRANCESCATO, le Président du Comité de jumelage Enzo FIORIN et de nombreux amis italiens.



Vendredi 12 juillet : Arrivée de la délégation italienne et visite de Toulouse



Samedi 13 juillet : Visite d'Albi



Samedi 13 juillet : Repas au bal des pompiers



Dimanche 14 juillet : Balade au Petit train de Grenade

Dimanche 14 juillet : Cérémonie commémorative



Cérémonie des 25 ans du jumelage et intronisation par la Confrérie Gourmande et Joviale de la saucisse



Lundi 15 juillet : Signature de la charte de jumelage et dévoilement de la plaque anniversaire



Lundi 15 juillet : Départ



Visite de l'usine d'eau de Saint-Caprais

Classe de Segpa du Collège de Grenade

Elodie Drouet, professeure d'une classe de Segpa du collège de Grenade (5^{ème}) a contacté la Mairie pour effectuer une visite de l'usine d'eau de Saint-Caprais.

Cette visite s'est déroulée le lundi 24 juin 2019.

La directrice des classes de Segpa, Mme Froment, s'est jointe à nous.

Transportés par deux minibus de nos services municipaux, nous avons été reçus par M. Patrick Roques (le Président Jacques Lamarque s'étant excusé de ne pas pouvoir nous recevoir).

M. Roques nous a guidés dans l'usine, en expliquant aux enfants le fonctionnement de tous les procédés, depuis le pompage de l'eau dans le canal du midi jusqu'à la sortie au robinet, en passant par les châteaux d'eau.

Tous les participants ont été agréablement surpris, ont posé beaucoup de questions et se sont montrés très intéressés par cette visite.



Votre jardin sans pesticides

www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX** pour ma santé et la planète

MON JARDIN sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
JEVI
UNION ET AMBASSADE
L'ÉDUCATION DES PROTOGES

BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber (Loi Labbé).

Des solutions alternatives existent :

- **planter des plantes locales**, au bon endroit, selon l'exposition et la nature du sol.
- **les alternatives non-chimiques et les produits biocontrôles** sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter.

Rapportez vos pesticides :

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine.

Des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site :

www.jardiner-autrement.fr

Circulations douces

Piétons et vélos sur les nouveaux trottoirs

La Municipalité travaille sur un schéma des circulations douces qui vous permettra de rejoindre le centre-ville et les principaux équipements situés en périphérie, en toute sécurité.

Certains aménagements ont déjà été réalisés pour permettre la circulation combinée des piétons mais aussi des vélos, sur les trottoirs. La circulation des vélos est autorisée à double sens.

Les trottoirs du chemin de Montagne et ceux de la rue de Belfort qui dessert le collège et le gymnase sont les premières réalisations.

Pour votre sécurité, pensez à les utiliser !

Conseil des Jeunes Citoyens (CMJ)

Mégots de cigarettes, déjections canines : le CMJ s'engage et recherche des solutions



Les composants d'un mégot de cigarette peuvent prendre jusqu'à 12 ans avant de se désagréger totalement. Chaque année, 30 milliards de mégots sont abandonnés dans la nature !

Jetés sur le trottoir ou dans les caniveaux, ils ont des conséquences sur l'eau, les poissons, les algues, les oiseaux.

Un seul mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau dans les océans ou rivières !

Les mégots jetés à terre dans la rue sont, pour beaucoup, emportés par le vent et la pluie jusque dans les fleuves et les océans. 80 % des déchets trouvés en mer ont une origine continentale. Ce petit geste, que beaucoup de fumeurs reproduisent sans y penser, est lourd de conséquences.

Les oiseaux et poissons prennent les mégots pour de la nourriture, en raison de leur taille et de leurs similitudes à de

petits poissons. Après avoir avalé ces morceaux de fibres de plastique, les conséquences sont tragiques.

Les mégots de cigarettes sont le quatrième type de déchets le plus meurtrier pour la vie marine locale.

Pour s'en débarrasser le plus proprement possible, il faut soit les incinérer (poubelle traditionnelle donc), soit les donner à recycler à une entreprise spécialisée.

Les membres du Conseil Municipal Jeunes ont réalisé une campagne de distribution de tracts et ont distribué des cendriers de poche. C'est un premier geste eco-citoyen

Sur leur proposition, la municipalité a pris des contacts avec une société spécialisée dans le recyclage des mégots.



Malgré la mise en place de dispositifs gratuits, les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la Commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines !

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal ! Pourtant, ces pollutions canines souillent encore trop fréquemment les trottoirs, les parcs et aires de jeux alors qu'aucune étude scientifique n'a prouvé que cela portait bonheur de marcher dedans.

Ce fléau engendre de réels problèmes en termes de dégradation, d'hygiène : prolifération des microbes, ou de sécurité : augmentation des risques de chutes.

Nous lançons un énième appel au civisme de chacun, afin que Grenade conserve un cadre de vie agréable.

Les membres du Conseil Municipal Jeunes ont réalisé une campagne d'information en distribuant des flyers. C'est un autre geste éco-citoyen.

Territoire Engagé pour la nature (TEN)

La Commune de Grenade va poser sa candidature auprès de l'Agence Régionale pour la Biodiversité afin d'obtenir le label « TEN ».

L'ensemble des actions prévues dans le cadre du dossier «Bourg Centre» qui visent à inventorier, protéger et mettre en valeur notre patrimoine naturel correspondent parfaitement aux objectifs fixés.

Ces nouveaux projets font suite à de longues années de collaboration avec la CATeZh Garonne pour la protection des zones humides mais aussi à un travail de concert avec les services de l'ONF (Office National des Forêts), notamment sur le patrimoine arboré en ville.

La Commune s'est engagée à planter 41 arbres à l'automne en échange des 41 sacs de déchets collectés au printemps à l'occasion de la journée citoyenne.

Cette plantation sera réfléchiée avec les spécialistes des organismes compétents en la matière.

Rendez-vous en fin d'année.



Matinée éco-citoyenne

Grenade la citoyenne !



L'opération « Grenade se refait une beauté » aura connu son point d'orgue avec la Matinée Citoyenne du samedi 25 mai.

Encore une fois, quelle jolie matinée que cette matinée là... !

41 !!!

41 sacs de déchets récoltés dans la nature mais aussi beaucoup en ville par les Grenadains, des blocs de sécurité en béton colorés, des affiches de sensibilisations à de meilleurs comportements citoyens dans les endroits stratégiques de la ville et bon nombre d'avaloirs « tagués » du slogan fort « **Ne rien jeter, l'océan commence ici** », distribution de cendriers de poche, construction et installation d'un nid à mésanges, rénovation de notre hôtel à insectes, nettoyage des rives de Garonne et Canalet : objectif atteint !

Parlons là d'effet papillon puisque de ces actions pousseront 41 arbres plantés à l'automne prochain.





Les Grenadains ont répondu encore plus nombreux à ces actions symboliques.

Félicitons-nous de ce mouvement fédérateur et partagé faisant fi des rôles et fonctions de chacun, que cela soit les différents services de la Commune avec les jeunes du CLAS, du PIJ et autres Pré ados, les entreprises et associations locales, le CMJ, les élus ainsi que la population Grenadaine. A tous un grand bravo et surtout un très grand merci !!

Grand moment de partage aussi avec le barbecue où nous étions plus de 50, orchestré de main de maître par Dédé, préparé et servi avec bonheur par les élus.

Enfin, remercions nos sponsors qui par leur implication et leur très grande générosité contribuent à cette réussite : LES GRAVIERS GARONNAIS, SUPER U GRENADE, LA CAT&ZH, MIDITECH.

Reste à « faire pousser » ce bel état d'esprit dans nos gestes quotidiens sur la durée pour un Monde un peu meilleur, en commençant par celui d'entre Save et Garonne ... »

À tous : MERCI !







La solution santé mutualisée
accessible à tous



Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat

- **Le retour à une couverture de santé** pour vous et vos proches
- **Une tarification simple** générant une réelle économie sur vos cotisations
- **Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins**
(3 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie - sécurité - confort)
- **Une mutuelle ouverte à tous**
(Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, comptabilité ACS)

Des renseignements ? Un comparatif ? Un devis ?

Des permanences seront organisées au CCAS

Espace Chiomento

17, avenue Lazare Carnot

31330 GRENADE - SUR - GARONNE

à partir du mois de septembre 2019

Prendre rendez-vous en appelant le 05 61 82 57 66

www.macommunemasante.org

Plateforme téléphonique : 05 64 10 00 48



Les floralies à l'Ehpad

Le samedi 25 mai, nous avons fleuri l'EHPAD Saint-Jacques pour la Kermesse annuelle sur le thème des Floralies !

Malgré un temps menaçant, nous avons finalement pu profiter d'une journée ensoleillée. Petits et grands ont dansé, joué, et surtout bien ri ! Merci à tous les partenaires, les familles, les amis, les agents, et bien sûr les résidents !!!



Venue de la vache qui rit



Le 5 juin, c'est la Vache qui rit qui est venue nous rendre visite !!

L'occasion pour nous de retomber en enfance, et de passer une après-midi quizz, musiques et gourmandises !



Début du tricot solidaire

Le lundi 24 juin, nous avons lancé un nouveau partenariat, avec l'association Petit Cœur de Beurre.

Le but : utiliser les compétences de nos tricoteuses afin de confectionner de la layette, des vêtements pour les nouveaux nés et enfants hospitalisés.

Si des Grenadains veulent se joindre à nous, n'hésitez pas à nous contacter !! »



Bientôt la reprise de la saison sportive et culturelle

Pensez au PASS !

Votre enfant souhaite pratiquer une activité sportive ou culturelle dans l'une des associations partenaires de la Ville, le PASS vous permet d'obtenir un tarif préférentiel sous conditions de ressources.

C'est quoi ?

Un dispositif mis en place par la Commune pour favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives des enfants ou des jeunes issus de familles aux revenus modestes.



20, 40, 60 ou 80 % de réduction sur les frais d'inscription ; la Mairie prend en charge la différence.

Pour qui ?

Les enfants et jeunes de 4 à 18 ans domiciliés à Grenade (ou dont les parents acquittent une taxe locale sur la commune), issus de familles dont le quotient familial est compris dans l'une des 4 tranches de revenus suivantes :

Catégorie	Quotient Familial	Participation de la Commune
A	de 0 à 400 €	80%
B	de 400,01 à 680 €	60%
C	de 680,01 à 900 €	40%
D	de 900,01 à 1.000 €	20 %

Le PASS ne fonctionne que pour une seule association et pour une seule activité. Il donne par ailleurs accès à la piscine municipale à un tarif réduit.

Où demander la carte PASS ?

La famille doit se présenter au Guichet Unique - 5, rue de Belfort à Grenade (tel : 05.61.37.66.12), munie des justificatifs suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors feuille d'impôt),
- carte CAF ou du numéro d'allocataire.
- 1 photo.

et préciser le nom de l'association qui l'intéresse.

Comment l'utiliser ?

La carte PASS devra être présentée à l'association au moment de l'inscription.

L'association appliquera le tarif réduit et demandera à la Commune le versement de sa quote-part.

L'aide de la mairie est plafonnée à 200 € par enfant et par an.

Liste des associations partenaires :

Liste non exhaustive, les associations doivent demander leur conventionnement à la Mairie.

Attitudes, Badminton Club Grenadin, Bushido Karaté Club de Grenade, Cercle Nautique, Foyer Rural de Grenade (certaines activités du foyer n'entrent pas dans le dispositif), Grenade Football Club, Grenade Roller Skating, Grenade Sports, Grenade Tennis Club, Grenade Volley Ball, Gymnastique Volontaire, La Compagnie des Mots à Coulisses, Les Pumas de Grenade, Multimusique, On y Danse.

Soutien de l'Etat pour la tarification sociale des cantines



A compter de septembre 2019, notre Commune a demandé à bénéficier de l'aide de l'Etat pour la tarification sociale des cantines.

Sont éligibles les communes rurales qui ont droit à la fraction cible de la Dotation de Solidarité Rurale (donc considérées comme fragiles), et qui ont conservé la compétence scolaire, à condition de l'existence d'une tarification par tranche dont une, au moins, ne doit pas dépasser 1€ par repas.

Cette aide est de 2 € par **repas élémentaire** sur période scolaire facturé jusqu'à 1€.

Notre demande a été acceptée par l'Etat et la Municipalité a choisi de restituer aux familles ce fonds de soutien obtenu, en baissant le prix des repas des cinq premières tranches de quotient familial, pour **les élémentaires et les maternelles**, en périodes scolaires et **pendant les vacances**.

Cette mesure renforce l'aide aux familles déjà mise en place par la Commune dans le cadre de la tarification sociale.

Pour mémoire, le coût d'un repas servi aux enfants avoisine les 6€ alors que la facturation aux familles est, au maximum, de 3,27€.

Ces nouveaux tarifs seront maintenus tant que l'aide financière de l'Etat sera accordée à la Commune.

Si cette mesure devait prendre fin, les anciens tarifs s'appliqueraient à nouveau.

Nouveaux tarifs à compter de septembre 2019 :

Tranche	QF	Tarifs actuels repas	Tarifs repas modifiés	Evolution tarif repas
T1	< 400	1,07 €	0,77 €	- 0,30 €
T2	400 - 680	1,87 €	1,00 €	- 0,87 €
T3	680 - 900	2,69 €	2,19 €	- 0,50 €
T4	900 - 1 200	2,85 €	2,75 €	- 0,10 €
T5	1 200 - 1 500	3,07 €	3,02 €	- 0,05 €
T6	1 500 - 2 000	3,17 €	3,17 €	- €
T7	> 2 000	3,27 €	3,27 €	- €

Recensement de la population 2020

Appel à candidatures / recrutement des agents recenseurs

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune (population légale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

Pour l'ensemble de la population



La Commune de Grenade, qui a vu sa population recensée en 2015, est concernée par la campagne annuelle de recensement de 2020.

Dans cette perspective, la Ville de Grenade doit recruter 18 agents recenseurs qui seront chargés d'effectuer la collecte des données auprès des habitants, du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

LES MISSIONS DE L'AGENT RECENSEUR :

Placé sous l'autorité du coordonnateur du recensement, chaque agent recenseur se verra attribuer un secteur géographique déterminé de la commune, comprenant 200 à 250 logements.

Il devra :

- S'engager à participer à tout le déroulement de l'opération et à participer aux journées de formation organisées par l'INSEE.
- Effectuer le repérage des adresses de son secteur géographique et les faire valider par le coordonnateur.
- Organiser de façon autonome son circuit afin de déposer les documents auprès des ménages, leur expliquer les modalités de déclaration en favorisant la collecte par internet et, le cas échéant, récupérer les formulaires.
- Effectuer les contrôles nécessaires au respect de la qualité de la collecte : remplissage des documents, catégories de logements...
- Tenir à jour son cahier de tournée et rendre compte régulièrement de l'avancement de la collecte au coordonnateur.

LE PROFIL RECHERCHÉ :

- Grande disponibilité : collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée et le week-end,
- Bonne connaissance de la ville,
- Qualités relationnelles,
- Discrétion, moralité et neutralité,
- Conscience professionnelle,
- Organisation et méthode.

Les candidats à l'emploi d'agent recenseur devront être disponibles dès le début du mois de janvier 2020 car ils bénéficient d'une formation préalable et obligatoire sur les techniques et les procédures de recensement.

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Toute personne intéressée devra adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae :

- soit par mail à contact@mairie-grenade.fr,
- soit par courrier à Monsieur le Maire de Grenade - Avenue Lazare Carnot 31330 Grenade, **avant le 15 octobre 2019.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Ghislaine BRUEL, Directrice des Ressources Humaines, ou Sabine DANIAUD, coordonnateur du recensement de la population, au 05 61 37 66 00.

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou par mail communication@mairie-grenade.fr

Naissances

LAUCHER Andréa 04/04/2019 • DEDY Matheo 11/04/2019 • BAUDRAIS Emy 10/05/2019 • MALLIA Romy 13/05/2019 • PETITRENAUD Chloé 13/05/2019 • JAMIN MARTIN Victoire 18/05/2019 • DELMAS Milo 21/05/2019 • MILANOV Alicia 21/05/2019 • POUJILLOT Thelio 22/05/2019 • FAUCHER Naëlick 29/05/2019 • VERN PARDO Charlie 29/05/2019 • HADDAD Mayssa 06/06/2019 • SERGENT ROCROY Constance 12/06/2019 • MAREY FOURTANET Lino 14/06/2019

Mariages

FADILI Fouad LMOUDEN Jamila 04/05/2019 • OCHAL Damien DUVAL Laura 18/05/2019 • GUTIERREZ REBOLLO Antonio BONNAL Alice 31/05/2019 • TORCHANI Soufian BENOIT Céline 08/06/2019 • MASSÉ Mickaël SAHOLINIRINA Rosa 22/06/2019 • COLONGES Laurent WATTEBLÉ Céline 22/06/2019

PACS

QUINTANA Jean-Philippe DOBREMETS Chantal 17/06/2019 • SCELFO Alessandro SILOVA Ekaterina 17/06/2019 • TAUPIAC Nicolas BÉGUÉ Isabelle 17/06/2019 • DUMONT Dylan PRIEUR Liliane 17/06/2019 • MARION Fabian KNITTEL Virginie 17/06/2019

Décès

CASSOU Marie, épouse CAZAUX 16/04/2019 • CHARRONNOT Jeanine, épouse HUGUES 22/04/2019 • BARAN Jean-Pierre 01/05/2019 • GENDRE Marie, épouse DOBREMETS 02/05/2019 • LAYOLE Denise, épouse DURRIEU 16/05/2019 • FEULLERAT Michel 19/05/2019 • SELLES Alain 20/05/2019 • TRAULET Jacques 22/05/2019 • BASSO Dorothee, épouse BÉRANGER 26/05/2019 • SIGÉ Christiane, épouse LOTTE 28/05/2019 • MONTINA Valente 03/06/2019 • CORREGGIA Noël 03/06/2019 • GIMBRÈDE Jean 06/06/2019 • TEYSSÉDRE Michel 06/06/2019 • CALVO Lucien 16/06/2019 • MINGORANCE Michel 17/06/2019

Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2020



En application des dispositions du code de procédure pénale, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort des jurés d'assises à partir des listes électorales.

Le nombre des jurés pour la liste annuelle est réparti proportionnellement au tableau officiel de la population à raison d'un juré pour 1 300 habitants, ce qui porte ce nombre à 7 pour la Commune de Grenade-sur-Garonne. L'arrêté préfectoral du 29 janvier 2019 stipule que le « nombre de noms à tirer est le triple de celui fixé pour la circonscription considérée ».

Le lundi 13 mai 2019, à 15 h, il a donc été procédé publiquement dans la salle du Conseil Municipal, au tirage au sort de 21 noms ; cette liste est consultable en Mairie. Il appartient alors au Maire d'aviser les personnes ayant été désignées par le tirage au sort, par l'envoi d'un questionnaire à remplir et à retourner en Mairie.

Cette liste préparatoire sera transmise au greffe de la cour d'assises et un second tirage au sort sera réalisé par la commission spéciale auprès de chaque cour d'assises.

Info Jeunes et Parents

Le Point Information Jeunesse, c'est aussi des permanences de partenaires dans nos locaux

TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS : LA MISSION LOCALE

La Mission locale est une structure qui permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Un conseiller accueille, accompagne et oriente les jeunes de **16 à 25 ans**, sortis du système scolaire et qui recherchent un emploi ou une formation.

Chaque jeune est suivi individuellement afin de l'aider dans **la construction de son parcours** professionnel et dans les domaines de la vie quotidienne : se former, se déplacer, se loger, se soigner etc.

La Mission Locale mobilise un grand nombre de partenaires dans divers domaines pour aider au mieux les jeunes dans leurs démarches.

LES MARDIS : LE POINT ECOUTE JEUNES DE L'ASSOCIATION ARPADE

Le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) de l'association ARPADE est un dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs parents.

Un professionnel propose un accueil personnalisé et une écoute active.

Le PAEJ soutient les jeunes et/ou les parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, des lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, addictions, etc...

A NOTER

Ces accueils, uniquement sur RDV, sont gratuits et confidentiels

Pour tous renseignements et inscriptions :

PIJ

Mairie de GRENADE

2 A Alsace Lorraine - 31330 Grenade-sur-Garonne

Tél : 05 62 79 48 56



Info Jeunes PIJ



Tu as 16 ou 17 ans ?

Tu habites Grenade/Garonne ?

Tu veux t'investir
sur la commune ?

Tu as un projet ?

Tu as besoin d'argent
pour le financer ?

Le PIJ de Grenade
peut te proposer un Chantier Jeunes !

**Alors viens nous rencontrer au PIJ
2A, allées Alsace Lorraine**

INFORMATION JEUNES

Pour les vacances de Toussaint 2019
le PIJ propose une information collective sur la formation BAFA

Pour tout renseignement : Point Information Jeunesse
2 allées Alsace Lorraine 31330 Grenade- Tél : 05 62 79 48 56

Gren'anim

« Quand on est bon ... »



... On est bon !

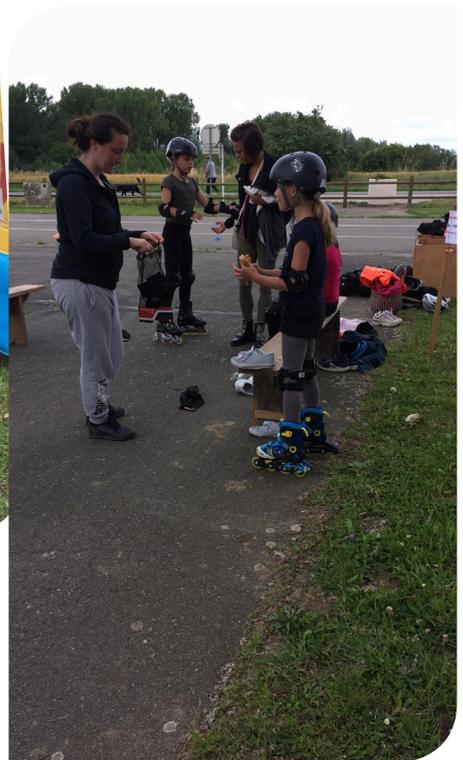
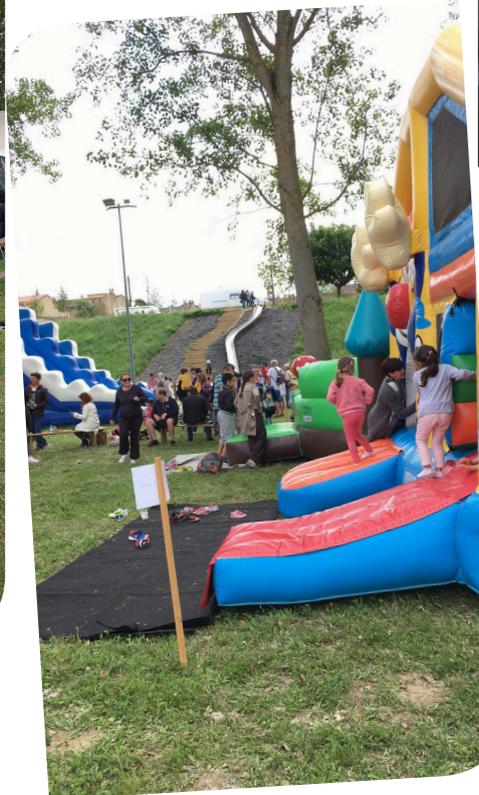
En paraphrasant Brassens, voilà la vérité de cette édition 2019 de notre animation de plein air de juin dernier.

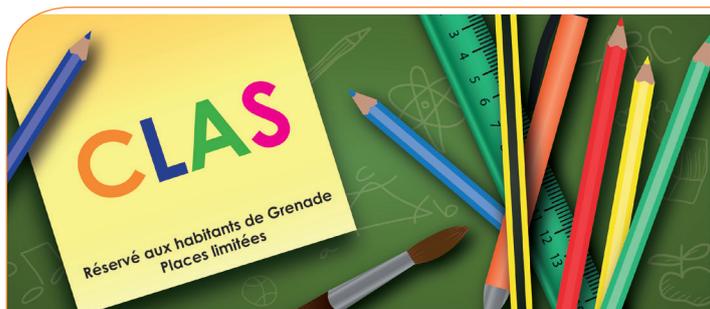
En effet, le mauvais temps n'aura rien fait à l'affaire : les Grenadains ont une nouvelle fois répondu présent pour cette après-midi « famille » gratuite sur les Quais de Garonne.

Sous la houlette d'Hakim Dinia, le Service Sport-Jeunesse de la ville, avec le soutien du Foyer Rural, de l'Association Familia et du Roller Skating, ont concocté une après-midi conviviale pour les petits et les plus grands !

Gageons qu'en juin 2020 la fête sera encore plus belle avec l'implication d'autres associations locales, véritables richesses de notre Commune.







VOUS HABITEZ GRENADE
ET VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ AU
COLLÈGE (6^{ÈME} À 3^{ÈME}), IL A BESOIN D'UN
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, DE MÉTHODE DE
TRAVAIL, DE REDONNER DU SENS À SA SCOLARITÉ, ET
VOUS PARENTS D'UNE AIDE POUR ACCOMPAGNER
VOTRE ENFANT, LE SERVICE SPORT JEUNESSE DE LA
VILLE PROPOSE UN SERVICE GRATUIT :

LE CLAS

Les jeunes sont accueillis 3 fois par semaine de Novembre à Juin.

Renseignements et Inscriptions :
Mme Karen DAUSSION - 06 07 37 66 42



SERVICE SPORT JEUNESSE
www.mairie-grenade.fr



ANIMATION JEUNES LOISIRS 10-14 ANS

VOUS RECHERCHER UN ACCUEIL DE LOISIRS POUR VOTRE ENFANT AGÉ DE 10 À 14 ANS SUR LA COMMUNE,
LE SERVICE SPORT JEUNESSE VOUS PROPOSE UNE STRUCTURE LES MERCREDIS ET VACANCES :

L'objectif principal de cet accueil est de permettre aux enfants de mieux vivre leur semaine scolaire ou leurs vacances. Les activités y sont nombreuses et variées afin que chacun y trouve son compte.

- **Mercredis** : de 13 h à 17 h (possibilité de récupérer directement les enfants CM1 et CM2 sur les écoles élémentaires)
- **Vacances** : 8 h à 18 h



Inscriptions et renseignements : Guichet Unique - 5, rue de Belfort.
Tel : 05 61 37 66 12 ou site internet de la mairie : www.mairie-grenade.fr
Les plannings d'activités y sont disponibles

Contact :
Hakim Dinia au 06 30 58 02 31 ou h.dinia@mairie-grenade.fr



Réception des nouveaux arrivants et Forum des associations

Samedi 7 septembre à la Salle des Fêtes de 9 h à 12 h

Cette année encore, la traditionnelle réception des nouveaux Grenadains aura lieu parallèlement avec le Forum des associations.

La municipalité vous recevra sur son stand pour partager un moment de rencontre et d'échange.

Toutes les associations Grenadaines culturelles, sportives, humanitaires,... seront présentes et vous accueilleront sur leur stand.

Alors, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Nous vous attendons nombreux sur le parvis de la Salle des Fêtes !



Quoi de neuf à l'école J.C. Gouze ?



ESCAPE GAME

Nous continuons nos expositions autour du lexique dans notre BCD. Cette fois, les CE1A ont préparé la chambre du monstre sous forme d'un « escape game ». Enfermés dans la salle, les élèves des autres classes ont dû résoudre des énigmes et unir leurs forces pour s'en sortir ! A ce jour, tout le monde a réussi la mission.

GESTES QUI SAUVENT

Mardi 25 juin, Mme Kurz, l'infirmière du collège, est venue remettre les diplômes des « Gestes Qui Sauvent » à tous les élèves du CM2. Ils avaient tous suivi un stage avec elle au mois de février. Bravo à tous et toutes !



PISCINE

Depuis le début du mois de juin, toutes les classes du cycle 2 pratiquent des activités aquatiques à la piscine de Grenade. Accompagnés de leurs enseignantes et de parents agréés et volontaires, ils travaillent l'aisance dans l'eau et le « savoir nager ». Et quand la canicule arrive, ces séances sont très appréciées.

LES SORTIES

Après des semaines de préparation, les projets de sortie peuvent enfin aboutir et deviennent concrets : les CE2 sont partis faire du char à voile à Leucate, les CE1 et les CM2/CM1, après s'être entraînés dans la cour, ont participé à des sorties vélo dans Grenade ou à Bouconne, les classes du cycle 3 ont réalisé des randonnées culturelles à Toulouse.



UNE COUVEUSE DANS LA CLASSE !

Pendant 21 jours, nous avons patiemment attendu que quelque chose se passe. Au bout de 20 jours, nous avons commencé à voir les œufs bouger, puis on a entendu des petits bruits. On a vu les coquilles se fendiller un peu, puis de plus en plus et les poussins sont arrivés. Les classes sont venues faire leur connaissance et pour l'instant, ils nous accompagnent dans la classe en attendant de partir rejoindre des poulaillers des élèves de la classe.



« Voyage autour du monde »

Projet commun de la toute petite section au CM2

Cette année, l'école Sainte Marthe a travaillé de la toute petite section au CM2 autour d'un projet commun de « voyage autour du monde ».

Travail sous forme d'exposés, découverte de la géographie, des musiques du monde des coutumes, de l'art culinaire etc...

Dans ce cadre, les élèves de CM1-CM2 ont décidé de prendre de la hauteur en s'éloignant de la Terre pour explorer la stratosphère. En effet, ils ont participé au projet « un ballon pour l'école » en association avec le CNES et Planète Sciences. Il s'agissait pour eux de concevoir et réaliser deux nacelles expérimentales contenant des expériences scientifiques.

Ce travail rigoureux a été réalisé avec l'aide d'un cahier des charges très strict indiquant par exemple les dimensions à ne pas dépasser pour la réalisation des nacelles. Les élèves ont travaillé sous forme d'atelier et ont choisi par petits groupes de

tester différentes hypothèses. Les expériences embarquées dans la grande nacelle étaient entre autres, de mesurer la variation de la pression à l'aide d'une seringue, de mesurer la charge d'un panneau photovoltaïque, d'observer la réaction physique de fleurs coupées, vérifier la durée de vie d'une pile, mais aussi vérifier la rotondité de la Terre grâce à une caméra, tout ça à 30km d'altitude dans des conditions extrêmes de température et de pression.

Dans la petite nacelle, une petite caméra devait permettre de prendre des vues aériennes de Grenade. Un système de largage a été conçu et placé dans la grande nacelle. Ces nacelles ont été emportées grâce à un ballon gonflé à l'hélium le mardi 11 juin.

Le système de largage de la petite nacelle a été coincé, peut être à cause du « mauvais départ ». En effet, le ballon pas assez gonflé

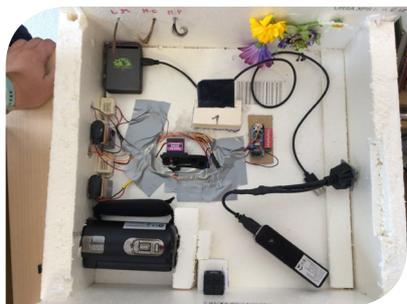
n'a pas pu emporter la chaine de vol et une deuxième tentative a été réalisée de longues minutes après, une fois que la tour de contrôle de Blagnac ait donné son second accord.

Le vol devait durer 3 h à 3 h 30 maximum et la nacelle atterrir vers Villefrance de Rouergue. Dans la soirée du mardi, le GPS embarqué dans la nacelle principale n'a donné aucun signe de vie. Pour les élèves, c'était une très grande déception. Finalement, ce n'est que le jeudi 13 juin au matin que la maîtresse a reçu un appel téléphonique d'une habitante de Saint Sauves d'Auvergne. La grosse nacelle avait été retrouvée dans un champ à plus de 300 km de l'école ! Cette dame a confié la nacelle à la gendarmerie de la Bourboule qui l'a confié à la mairie de la Bourboule qui l'a postée à l'école. Elle est arrivée à l'école le lundi 17 juin.

Les enfants ont pu découvrir les prises de vues de leur caméra et sont en train d'exploiter les résultats de leurs expériences.

Ce même lundi 17, la maîtresse a reçu un second coup de téléphone d'un monsieur disant avoir retrouvé la deuxième nacelle, (la plus petite) dans son pré au milieu des vaches, à Saint Sornin dans l'Allier ! Les enfants attendent de la recevoir par la poste.

C'est une aventure extraordinaire que les élèves ont vécue cette année et elle a eu lieu grâce à l'aide de nombreuses personnes : le CNES, Planète Sciences, un papa et un grand père bénévoles, l'Association des Parents d' Elèves de l'école, la Mairie de Grenade mais aussi la gendarmerie et la Mairie de la Bourboule ainsi que la générosité des personnes qui ont découvert les nacelles chez elles et qui ont joué le jeu en les renvoyant à l'école.



Intérieur de la nacelle principale



Les élèves heureux d'avoir reçu leur nacelle



Photo aérienne de Grenade quelques minutes après le lâché

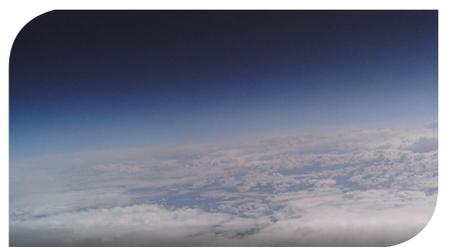


Photo réalisée à 20 km d'altitude environ, on aperçoit le noir de l'espace.



On aperçoit la chaîne de vol en entier quelques secondes après le départ.

C'EST LA RENTRÉE !

A partir du mardi 03 septembre, la Bibliothèque reprend ses horaires habituels :

- Mardi : 16 h à 19 h
- Mercredi : 10 h à 17 h
- Jeudi et Vendredi : 16 h à 19 h
- Samedi : 10 h à 12 h 30

N'oubliez pas de ramener tous les ouvrages empruntés pendant l'été !



LA FÊTE DE LA RENTRÉE À LA BIBLIOTHÈQUE SERA, CETTE ANNÉE, SOUS LE SIGNE DE L'OCCITAN !

Le vendredi 06 septembre à partir de 19 h, retrouvez-nous pour un moment convivial et chaleureux, afin de démarrer l'année littéraire et culturelle en beauté.

Au programme :



- Quesaco l'Occitan ? suivi de Contes occitans avec l'Association « Lo Luquet »
- Public ados / adulte
- Chants polyphoniques et danses traditionnelles avec le groupe montalbanais Las Cant'Hilhas

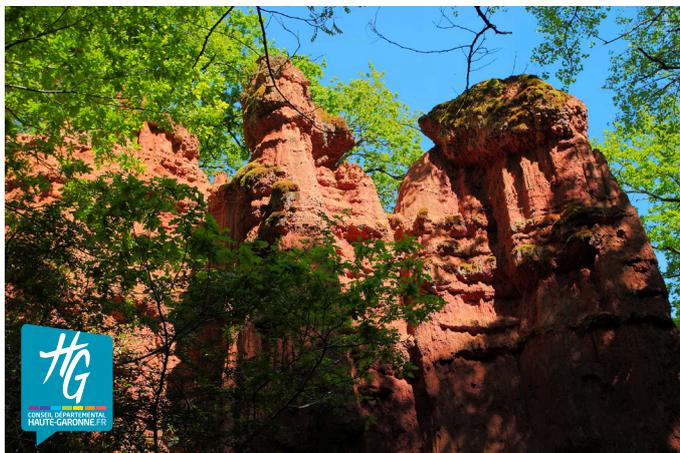
Suivi d'un apéritif occitan - Entrée libre, venez nombreux !

Renseignements auprès de la bibliothèque au 05 81.33 02 53.

Un samedi tous les 2 mois, retrouvez l'association « Lo Luquet » et les contes français persillés d'occitan, pour les enfants à partir de 5 ans.

EXPOSITION : « OCCITANIE, MIROIR DU MONDE »

Du 6 septembre au 17 octobre - Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci



L'Occitanie, aussi étonnant que cela puisse paraître, contient la planète entière dans toute sa splendeur et sa diversité. C'est ce que révèle le travail de Jean-Marc Sor, de l'association muretaine Pyrénées Entomologie.

De ses recherches et prises de vue durant près de 3 ans, sont nés « Occitanie, miroir du monde », un beau livre paru aux éditions toulousaines « Plume de Carotte », mais aussi une exposition, prêtée par le Conseil Départemental 31 à la ville de Grenade.

Venez faire un tour du monde à travers les plus magnifiques décors naturels d'Occitanie, paysages, animaux ou espèces botaniques emblématiques, avec en contrepoint l'évocation de son double, situé quelque part de l'autre côté du globe.

L'auteur, Jean-Marc Sor viendra le **samedi 28 septembre à partir de 10 h** pour expliquer son travail, dédicacer son livre et échanger avec le public.

**Gratuite, accessible à tous :
Nouvelle Saison Culturelle
dès septembre !**

À l'intérieur de ce bulletin municipal, vous attend le programme de la saison culturelle de Grenade et de St Caprais, **septembre 2019 / février 2020**.

**Nous vous souhaitons une très belle saison culturelle,
à partager !**



FIN DES VACANCES POUR FLEURETTE

Bibliopiscine, c'est terminé pour cette saison ! A l'année prochaine, toujours dans le parc de la piscine municipale, avec notre caravane **Fleurette**. Vous avez été nombreux à venir profiter de ce service, consultation d'ouvrages sur place, petits ateliers de loisirs créatifs. Merci de votre visite !



**NOS LIVRES ONT PRIS
DES VACANCES !**



Retrouvez les photos des livres voyageurs à la bibliothèque, sur la page FB ou sur le portail de la bibliothèque ! Merci à tous les lecteurs qui se sont prêtés au jeu, en nous envoyant leurs photos.

Saison culturelle 2019

Retour en images sur une belle saison culturelle !



Internet en toute sécurité

LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'hameçonnage (phishing)

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, opérateur téléphonique, impôts, caisse d'allocations familiales,...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles : code d'accès, n° de carte bancaire... Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

Les logiciels malveillants (malware)

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles : identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel..., etc.

Les escroqueries

- Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne recevrez jamais les cadeaux...
- Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne recevrez jamais la somme promise...
- Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international...

QUESTIONS / RÉPONSES



© Sirpa gendarmerie

« Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ? »

Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.

« J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu. »

Vous avez été victime d'une escroquerie à la "fausse vente". Vous devez signaler les faits au site marchand et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

« En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ? »

Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

« J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ? »

Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte. Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recrediter votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

NOS CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Protéger votre ordinateur

- Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.



© Sirpa gendarmerie

Sécurisez vos achats en ligne



© Sirpa gendarmerie

- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par "**https**".
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

Eviter les escroqueries

- Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.
- Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.
- N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.
- ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.



© Sirpa gendarmerie

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- Δ Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- Δ Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie : si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile.

CONTACTS

FORMULAIRE DE CONTACT DU MININT :

<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police>

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.ssi.gouv.fr

POUR SIGNALER :

- Des piratages dans une entreprise : cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Des contenus illégaux sur Internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- Des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
OU 08 05 805 817
- Des Spams : <https://www.signal-spam.fr>
- Des sites de phishing : <https://phishing-initiative.fr/>

- Dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



@gendarmerie



@gendarmerie_nationale_officiel



@gendarmerienationale



Participation citoyenne

Une approche territoriale de la sécurité

GRENADE SUR GARONNE

CITOYENS VIGILANTS



Cette démarche citoyenne consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement en lien avec les acteurs locaux de la sécurité, gendarmerie et police municipale.

Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

La connaissance, par la population, de son territoire et des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action innovant de transmission d'informations utiles aux forces de l'ordre, identifié sous le vocable de « Citoyens Vigilants ».

Revêtant la forme d'un réseau de solidarités de proximité constitué d'une chaîne de vigilance structurée autour d'habitants d'un même quartier, d'un même lotissement, d'une même zone pavillonnaire, le dispositif s'appuie sur des habitants volontaires qui alertent la gendarmerie et la police municipale de tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre mais vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en oeuvre.

Il est encadré par la Gendarmerie Nationale, qui veille à ce que l'engagement des citoyens ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

Instauré pour la première fois en juin 2017 par Jean-Paul DELMAS, Maire de la Commune de Grenade sur les côteaux des **quartiers Chambert, Marignane et Las Caguères**, ce dispositif enregistre des résultats significatifs.

Plus de 70 % des résidents des quartiers concernés adhèrent à ce dispositif et plusieurs « Voisins Référents » communiquent ainsi très régulièrement avec la Gendarmerie et la Police Municipale.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Force est de constater que le nombre de faits délictueux dans cette zone a considérablement diminué.

Il serait important et souhaitable qu'une extension de ce dispositif sur d'autres quartiers de Grenade se réalise. Pour cela, il vous faut mobiliser vos voisins et prendre attache avec M. le Maire, ou le service de Police Municipale, qui vous indiquera les modalités définies dans le protocole signé entre la Commune et les services de l'Etat.

L'Application Mobile Mairie de Grenade évolue

À partir du lundi 2 septembre, un nouveau service « Signalement » est à votre disposition sur l'application mobile, à télécharger au préalable.

Cette fonctionnalité de géolocalisation, vous permettra de signaler tout problème aux services de la Mairie.

Option 1 : géolocalisation activée

Vous aurez la possibilité de prendre l'objet ou le lieu du signalement en photo. Le système de géolocalisation repèrera directement l'emplacement exact du problème.

Option 2 : géolocalisation non activée

Si vous avez bloqué le système de géolocalisation, il vous faudra renseigner l'adresse du lieu du problème, après avoir pris votre photo.

Votre signalement sera transmis au(x) service(s) concerné(s), si la compétence est municipale. Dans les autres cas, il sera envoyé à l'institution compétente (Communauté de Communes, Département,...).

L'objectif de cette démarche est double : Pour l'utilisateur, il s'agit de participer activement à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de la Ville. Pour la Commune, il s'agit d'améliorer les délais et la qualité du service rendu.



ACCUEIL



MENU GAUCHE

Nouvel onglet « Signalement »

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

SERVICE COMMUNICATION

Courriel : communication@mairie-grenade.fr

Tél : 05 61 37 66 08



Matthieu

Jeune écrivain Grenadain !

1 - Peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Je m'appelle Matthieu Lorigny mais mon nom de plume est Matthieu Matta.

J'ai arrêté mes études à 16 ans pour me consacrer pleinement à ma passion : l'écriture. On peut dire, aujourd'hui, que je suis écrivain.

Mon style ? Le fantastique jeunesse. Ce monde m'a inspiré et guidé dans l'écriture du 1^{er} tome de mon livre intitulé « Zodra, la petite fille aux toiles ».

2 - Comment la passion de l'écriture t'est-elle venue ?

Depuis toujours !

A l'âge de 6 ans, je commençais déjà à griffonner des histoires aux styles très divers : horreur, fantastique, historique... Ce besoin d'écrire était déjà inconsciemment présent.

Arrivé en 3^{ème}, faire courir ma plume sur du papier est omniprésent et devient une évidence. Je poursuis mes études jusqu'au début de la 1^{ère} mais je n'y perçois plus d'intérêt tant le besoin d'écrire sur l'instant est vital.

J'aime prendre le temps de m'inspirer de ce qui m'entoure afin que le lecteur puisse s'y reconnaître.

“ En fait, quand j'écris, c'est ma vie dans un autre monde ! ”

3 - Comment se passe tes journées d'écrivain ?

Je n'ai pas de journée type ! Celle-ci est intense car lorsque j'écris, je n'ai plus la tête dans la réalité. Je m'imagine et vis la vie de mes personnages afin d'intégrer du réalisme dans ce monde fictif.

Lorsque j'ai une idée en tête, je ne m'autorise aucune pause car celle-ci peut vite s'enfuir.

Un écrivain est autonome dans son emploi du temps. Mon travail est rythmé par l'histoire que je conçois. Pour cela, j'ai besoin de m'isoler sur mon bureau. Ici, je me déconnecte et incarne mes personnages.

4 - As-tu d'autre projets d'écriture ?

Oui, j'écris actuellement le tome 2 de mon livre. Il y aura également le tome 3.

Je conserve « un cahier à idées » sur lequel je note toutes les anecdotes, histoires qui me viennent mais que je n'ai pas le temps de laisser mûrir.

5 - Que dirais-tu aux futurs écrivains qui souhaitent faire comme toi ?

Je pense qu'écrire, c'est avant tout être curieux, ouvert au monde et aux autres. Cela t'apporte une richesse d'esprit et te guide dans la rédaction. En observant ce qui t'entoure, tu apprends à saisir les occasions et rendre ainsi tes récits plus concrets.

“ Etre écrivain, c'est parler de soi pour les autres ! ”

En effet, il faut parler de ce que l'on connaît ou voit en essayant de répondre à une question : qu'est-ce que je peux apporter aux autres ? C'est une sorte d'engagement neutre qui t'entraîne sur le chemin de l'écriture.

Je pense également qu'il ne faut pas voiler la vérité. C'est à dire intégrer des parts de réalisme dans notre fiction. Cela donne vie à ton histoire.

Et ce que j'approuve par dessus tout, c'est mettre des « couleurs » aux détails ; le lecteur se représentera toujours mieux un lieu, objet... si celui-ci est précis. En quelque sorte, dévoiler l'âme et la beauté des choses.

Si vous désirez me contactez ou me rencontrer :
mm.zodra@sfr.fr

TOUT SAVOIR SUR LE PROJET DE REVITALISATION DE LA BASTIDE

**Passons
à l'action !**

Logements vacants dans le centre-bourg, disparition des commerces de proximité, baisse de la fréquentation... ce constat est malheureusement partagé par de nombreuses communes.

Certaines ont décidé d'agir avant que le processus ne devienne irréversible. Face à l'urgence, chaque ville déploie une stratégie qui lui est propre. Grenade a choisi la sienne : assurer des bases solides au projet avant de se lancer, agir simultanément sur différents domaines et secteurs, porter un projet ambitieux tout en restant réaliste.

3 QUESTIONS À ... JEAN-PAUL DELMAS, MAIRE

Pourquoi avoir engagé la municipalité dans une telle démarche ?

« Depuis quelque temps, nous commençons à ressentir fortement des signaux d'alerte, notamment sur l'activité commerciale de la bastide : des rideaux fermés, des commerçants inquiets de leur baisse d'activité. Ce constat n'était pas beaucoup plus favorable sur l'attractivité des logements, sur l'état de la voirie et sur d'autres problèmes encore. »

Pourquoi est-ce important de porter un projet global ?

« La ville, ce n'est pas que du commerce, que du logement et encore moins que du patrimoine ! Agir sur un seul domaine n'aurait aucun sens. Nous avons fait le choix de travailler sur un ensemble de sujets qui ont des impacts positifs les uns sur les autres. De plus, les questions de respect de l'environnement et de la biodiversité, de transition énergétique ont pris peu à peu une place croissante dans ce projet, jusqu'à devenir des sujets majeurs. »

Vous vous dites : « ce projet sera réussi si... »

« Je pense qu'il faut rester modeste dans cette réponse alors même que le projet est ambitieux. En premier lieu, ce qui me tient à cœur c'est de voir le centre de la bastide animé, au sein duquel grenadains et visiteurs éprouvent du plaisir à vivre, se promener, faire leurs courses et se rencontrer. Un lien social visible est souvent le témoignage d'un territoire qui vit bien. Lorsque l'on s'engage dans ce type de projet, on sait que ce n'est pas le projet d'une mandature. Certaines actions verront le jour en 2019, d'autres dans plusieurs années seulement. L'enjeu sera de pérenniser la démarche et de "garder le cap" du projet. »



INTERVENIR DANS LA VILLE, UNE QUESTION DE MÉTHODE (2017-2019)

La municipalité s'est engagée fin 2016 dans la réalisation d'une étude pour mieux connaître la situation de la ville et celle de la bastide sur différents sujets. Il s'agissait d'identifier les problèmes existants, ceux qui risquaient de surgir mais également les atouts sur lesquels le projet de revitalisation pouvait s'appuyer.

Une réflexion collective a ensuite été menée pour faire émerger les enjeux et les objectifs du projet : Quelle échelle territoriale pertinente ? Quel périmètre de projet ? Où veut-on aller ? Quels sont les impacts attendus ? Quelle stratégie globale engager ? Quels leviers peut-on actionner ?

A partir de ces éléments, une définition des actions à mener sur les prochaines années a émergé et différentes échelles et secteurs d'intervention se sont dessinés : l'îlot de la bastide (hypercentre), le périmètre du centre-ville qui intégrera la zone de la Mairie/espace Envol/ salle des fêtes, les entrées et sorties de ville. Ce programme d'actions, aujourd'hui validé par les élus, identifie d'ores et déjà les partenaires institutionnels et financiers qui y seront associés.

UNE ACTION COMBINÉE SUR DIFFÉRENTS LEVIERS PERMETTRA D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET DE GÉNÉRER UN NOUVEL ATTRAIT POUR LE CENTRE

Un lien social renforcé, un habitat adapté, un cadre de vie répondant au mieux aux attentes des habitants et des usagers de la ville, des activités économiques dynamiques, un patrimoine bâti et naturel de qualité, préservé et valorisé, un projet culturel fort, une amélioration de l'accessibilité, de la mobilité et de la circulation... Autant de sujets essentiels pour la vie d'un centre-ville.

Ces quelques pages vous donneront un premier aperçu, sans être exhaustif, des domaines que la Ville souhaite investir et des actions qu'elle entend mener.

POUSSEZ LA PORTE DE LA MAISON DES PROJETS, ELLE EST LÀ POUR VOUS !

Nichée au cœur de l'îlot Crayssac, entre la Halle et la rue Castelbajac, la Maison des Projets est un espace d'accueil, d'informations et d'échanges pour tous : habitants, professionnels (commerçants, artisans...), associations, touristes, ...

Plus qu'un équipement dédié au projet que la Ville porte sur la bastide, ce lieu est également destiné à servir vos projets.

Que trouve-t-on dans la Maison des Projets ?

- Un accueil pour répondre aux questions qui concernent le projet du quartier de la bastide, pour vous orienter vers les bons interlocuteurs si vous avez des projets sur votre logement, sur votre commerce, recueillir vos idées et échanger si vous avez envie de proposer une initiative, une animation...
- Des permanences à mettre en place avec la participation des organismes de conseils ou d'accompagnement sur des travaux d'habitat, d'économie d'énergie, sur des questions d'architecture ou encore de patrimoine...
- De l'information sur les chantiers en cours ou à venir...
- Des présentations (panneaux, plaquettes) pour mieux connaître le projet,
- Un espace de réunions avec les partenaires du projet, les différents services de la Ville de Grenade et les habitants,
- A terme, des expositions temporaires, des ateliers thématiques, des conférences et des débats.

Toutes ces activités se mettront en place progressivement et pourront s'enrichir au fil des années et des besoins.

Infos pratiques

L'entrée de la Maison des Projets est située, dans un premier temps, 38 rue Victor Hugo (face à la halle), porte à côté de l'Office du Tourisme.

Contact Anne Meyer : 06 37 77 99 52

maisondesprojets@mairie-grenade.fr

L'inauguration de la Maison des Projets et la signature du contrat Bourg-Centre seront réalisées avant la fin d'année 2019.



COMMERCES ET ARTISANAT

Des commerces de proximité et des services qui participent pleinement à la vie du centre-bourg.

Le diagnostic réalisé par la Municipalité a mis en valeur l'offre existante sur le centre-ville. Celle-ci est suffisante pour conserver des habitudes d'achat. Néanmoins, la Ville reste mobilisée dans la recherche de solutions pour favoriser la réouverture d'une supérette. Parce que l'activité commerciale et artisanale est un domaine d'intervention complexe, la Ville souhaite soutenir les entreprises commerçantes et artisanales en utilisant différents leviers. Au-delà, il est indispensable que les attentes de la population en matière de services (santé, aide et maintien à domicile, réparation...) continuent d'être assurées.

QUE FAIRE POUR

Maintenir des commerces variés qui répondent aux besoins ?

Rendre le centre-ville plus agréable à fréquenter et accessible ?

Animer le cœur de la ville ?

Soutenir les producteurs et artisans locaux ?

Aider les commerçants à s'adapter aux nouveaux usages ?

LA VILLE S'ENGAGE PAR EXEMPLE À

Mettre en place un périmètre de sauvegarde du commerce qui permet à la ville d'intervenir en cas de vente d'un bail.

Accompagner les commerçants et propriétaires de locaux commerciaux à la reprise, à la création d'activités et à la modernisation.

Ouvrir une boutique permettant de tester un commerce sur une période.

Réaliser des travaux sur la voirie et les trottoirs.

Améliorer l'éclairage public.

Repenser le stationnement.

Faciliter le parcours piéton.

Soutenir l'Association des Commerçants.

Initier des manifestations.

Habiller les vitrines vides.

Promouvoir les savoir-faire locaux, traditionnels ou innovants.

Pérenniser le marché du mercredi en saison et conforter le marché du samedi en améliorant encore son offre.

Soutenir des expériences innovantes initiées par les commerçants, les artisans et les professionnels des services

UN OUTIL AU SERVICE DU COMMERCE DE GRENADE : LE DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL

Toute cession à titre onéreux de fonds de commerce, de fonds artisanal ou de bail commercial intervenant dans le périmètre de sauvegarde du commerce de la bastide est subordonnée, sous peine de nullité, à une déclaration de cession préalable du cédant auprès de la Commune. Celle-ci dispose d'un délai de 2 mois maximum pour notifier sa décision.

Pour tout renseignement contacter la Maison des Projets

« J'utilise la pharmacie, la banque, la boulangerie, mais dans le centre-bourg à part les banques, il y a de moins en moins de commerces, c'est dommage ! »



Paroles d'habitants
2017

« On vient dans le centre-bourg pour le marché, la poste, la librairie, le cinéma, mais aussi les associations sportives. »

3 QUESTIONS À ... JEAN-PAUL DELMAS, MAIRE

Le déclin des commerces de proximité est un phénomène national, ne pensez-vous pas qu'il est quelque part inéluctable ?

« Les habitudes des consommateurs ont changé mais il est faux de penser que le commerce de centre-ville est mort !

Quand on veut acheter, aujourd'hui on peut aller en grande surface, dans les galeries commerçantes, acheter en ligne ou se rapprocher des boutiques près de son domicile. La plus-value des commerçants de proximité on la connaît et elle restera, quelle que soit l'évolution : ils connaissent bien leurs clients, apportent des conseils personnalisés et recherchent des produits adaptés pour eux. Faire ses achats en centre-ville, c'est un choix qui appartient à chacun. »



Quels sont les points que vous voyez à améliorer dans l'offre proposée dans le centre ?

« Sans doute les commerces seront moins nombreux mais il est vraiment important que nous gardions une certaine diversité dans le type de commerces proposés. La qualité de ce qui est présenté est également un gage d'attractivité. L'une de mes priorités est l'implantation d'une supérette. Je pense aussi à ce que les jeunes peuvent trouver sur place. Une autre dimension qui m'est chère est celle de la présence des artisans d'art, des créateurs et des artistes qui est encore insuffisante. »

Quels sont les leviers principaux à votre sens pour maintenir l'activité commerciale ?

« L'Association des commerçants et les artisans sont des partenaires privilégiés de ce projet de revitalisation, nous comptons sur eux et eux comptent sur nous. Notre responsabilité est de créer un environnement que les habitants et les usagers aiment fréquenter. Il est important que l'on puisse trouver dans le centre ce dont on a besoin quotidiennement, des lieux de restauration et des cafés pour se rencontrer, des boutiques où l'on peut se faire plaisir et faire plaisir. Les jeunes doivent aussi pouvoir trouver des lieux qui leur correspondent davantage en matière d'ambiance ou encore d'heures d'ouverture. »



Rue de la République



Rue Gambetta

Pour favoriser le choix de vivre en centre-bourg et le rendre plus attractif : améliorer, diversifier et adapter les logements et leur accès.

Charme et proximité des commerces et des services sont les atouts indéniables des logements du centre-ville. Mais certains nécessitent des travaux pour améliorer leur confort, pour être adaptés lorsque la mobilité des occupants devient plus difficile ou encore pour garder toute leur valeur. La demande de logements pour les familles est importante mais la bastide présente un intérêt pour beaucoup d'autres habitants !

QUE FAIRE POUR

Aider les propriétaires et locataires qui projettent des travaux pour aménager leur logement, pour rester autonome, pour améliorer leur confort thermique, ... ?

Embellir les façades des rues et trouver des solutions adaptées au bâti et à chacun ?

Développer une offre de logements qui corresponde au mieux aux besoins de la population ?

Connaître les besoins en logements dans l'avenir, suivre les évolutions de la ville et de son habitat ?

LA VILLE S'ENGAGE PAR EXEMPLE À

Faciliter l'accès au conseil gratuit de techniciens et d'experts dans l'amélioration de l'habitat, de l'énergie....

Améliorer la diffusion de l'information sur les aides existantes.

Mettre en place une « Opération Façades » pour aider les propriétaires de maisons anciennes à réaliser des travaux sous certaines conditions.

Apporter une information éclairée aux propriétaires avant la réalisation de travaux par différents moyens (réunions collectives, diffusion de plaquettes d'informations...).

Favoriser la rénovation des logements par la mise en place de dispositifs spécifiques d'aide ou par la réalisation d'opérations publiques et privées.

Mener des campagnes et proposer des expositions, des temps d'échanges avec des experts et des professionnels sur les problèmes rencontrés dans le logement : adaptation du bâti ancien en général, sur les habitations de la bastide en particulier, sur les économies d'énergie, l'amélioration de la luminosité naturelle dans le logement, la qualité de l'air etc.

Pour que la ville préserve un équilibre entre développement et bien vivre, des outils d'observation, de connaissance et de réglementation (Plan Local d'Urbanisme notamment) sont mis en place et actualisés.



Paroles d'habitants
2017

UN PARTENAIRE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE : L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE

La Ville de Grenade a signé une convention avec l'EPF Occitanie pour que ce dernier puisse acheter et porter à la place de la Commune des opérations d'aménagement, le temps de trouver de nouveaux acquéreurs et gestionnaires. Il peut s'agir de projets de production de logements seuls ou mixés avec des commerces ou des équipements. Cette solution apporte à la ville un appui opérationnel, stratégique et technique.

Pour tout renseignement contacter la Maison des Projets.

« Les logements sont très humides, mais après on a une maison assez spacieuse avec un petit jardinet et un appartement qui est bien agréable l'été et puis je suis dans le centre, j'ai donc tout à proximité. »

« Les maisons sont belles, il y a un petit charme et tout à proximité. »



Livret d'informations présentant les éléments de diagnostic, la démarche de concertation et les enjeux (Grenade Mag - N°14)

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Un projet de revitalisation dont le patrimoine constitue l'identité et le socle.

Grenade est connue pour sa halle, son église, le couvent des Ursulines et ses hôtels particuliers. D'autres richesses patrimoniales ne sont pas reconnues à leur juste valeur : l'identité de la bastide avec ses constructions, ses cœurs d'îlot, la cohérence de son organisation, le paysage naturel qui l'entoure et tout un petit patrimoine fragile qui, au fil des années, peut disparaître. La Ville entend développer des actions pour mieux connaître ces atouts, les valoriser et les protéger.

QUE FAIRE POUR

Maintenir en bon état de conservation les édifices majeurs de la Ville bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques ?

Permettre à chacun de redécouvrir un patrimoine connu mais peu valorisé ?

Que la Ville garde tout son charme, préserve la qualité de son architecture et la transmette aux générations futures ?

Que chacun s'approprie le patrimoine ?

Préserver l'équilibre entre ville et campagne, profiter pleinement des espaces naturels proches et d'une biodiversité sauvegardée ?

LA VILLE S'ENGAGE PAR EXEMPLE À

Mener des campagnes d'entretien et de restauration régulières sur la Halle et sur l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption.

Restaurer et redonner une fonction à des édifices architecturaux emblématiques de la ville comme le portail d'entrée de l'ancienne perception ou la Chapelle Saint-Jacques.

Repérer les cœurs d'îlot et créer ou redessiner des jardins publics en cœur d'îlot.

Réaliser un inventaire du patrimoine et protéger les éléments qui définissent l'identité de la bastide.

Diffuser la connaissance acquise grâce aux études menées auprès de tous (enfants, adultes, professionnels...).

Renforcer la création d'évènements culturels et artistiques autour du patrimoine bâti.

Repérer les éléments sensibles et remarquables du paysage naturel.

Créer ou valoriser des parcours de découverte à pied, à vélo.

Sensibiliser la population à l'urgence de préserver ce capital fragile.

Préserver réglementairement les espaces les plus sensibles.



UNE AMBITION : LA RECONNAISSANCE D'UN CLASSEMENT EN « SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE »

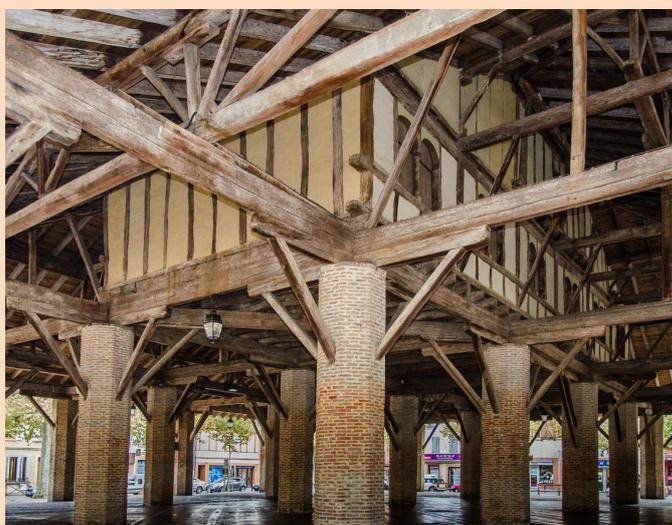
Les sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. »

Ce classement, attribué par l'Etat, a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager. L'intérêt de celui-ci est d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux du territoire puis de les traduire dans un document d'urbanisme ou sous forme de servitudes d'utilité publique. Cette démarche vise en particulier à rendre plus lisibles et compréhensibles les règles d'urbanisme qui peuvent s'imposer aux porteurs de projets et aux habitants.

« On ne savait pas qu'il y avait des cours intérieures et des jardins dans le centre-bourg. »

« C'est un joli petit village, l'architecture est magnifique, la halle, les rues... : on a un vrai coup de cœur. »

« On a quand même la plus belle halle d'Europe. »



CADRE DE VIE ET VIE SOCIALE

Construire un centre-ville apaisé : offrir des espaces où il fait bon vivre, se promener, circuler, se rencontrer.

Parce qu'un centre-ville vivant et animé est avant tout un lieu que chacun a plaisir à fréquenter, des travaux permettront de ramener davantage de qualité et de fonctionnalité aux espaces publics. Ils seront accompagnés de différents aménagements affirmant une présence de la nature plus importante en cœur de ville.

La Halle de Grenade est pour tous un lieu emblématique de la vie sociale. La Ville entend accompagner plus encore les habitants, associations, artistes, commerçants... qui ont envie de porter, en tout lieu, des projets créateurs de liens et du goût de vivre ensemble.

QUE FAIRE POUR

Redonner l'envie à tous de fréquenter les rues de la bastide et rendre les espaces publics conviviaux et praticables ?

Faciliter les déplacements doux sur la ville ?

Animer plus régulièrement le centre-ville ?

Apporter plus de nature dans la ville ?

Modifier l'image perçue de la Ville depuis ses entrées ?

LA VILLE S'ENGAGE PAR EXEMPLE À

Penser les usages de chaque voie et aménager au fur et à mesure la voirie et les trottoirs de chaque rue (circulation, éclairage, stationnement, mobilier, espace poubelles...).

Favoriser le stationnement spontané en périphérie. Prévoir des zones de rencontre et des espaces conciliant piétons, vélos et voitures en fonction des usages et de la largeur des rues.

Assurer des déplacements sécurisés et facilités pour les personnes à mobilité réduite et les enfants assis en poussette.

Soutenir le développement des voies réservées aux déplacements non motorisés et de randonnées.

Etudier et faciliter l'appropriation ponctuelle et raisonnée des espaces publics par les habitants et les associations qui souhaitent créer des animations et de la vie dans le quartier.

Accompagner la faisabilité de toute initiative.

Réaménager les jardins publics de la Mairie, de l'Eglise, de l'Espace Envol et de la Salle des Fêtes.

Ouvrir de nouveaux jardins en cœur d'îlots en donnant une identité propre à chacun d'eux.

Améliorer la gestion des végétaux plantés en tenant davantage compte des espèces et des fonctions de chaque lieu.

Végétaliser la ville avec un souci d'adéquation au lieu et de durabilité.

Requalifier et réaménager les entrées de ville RD2 et RD17.

Changer la signalisation pour améliorer l'orientation dans et hors le centre-bourg.



Paroles d'habitants
2017

« Ce qu'il faut améliorer à Grenade, ce sont les rues et les trottoirs : toutes les rues sont à refaire, c'est une priorité. »

« Certains se garent sur les trottoirs. »

« Il faudrait améliorer l'éclairage public, notamment au niveau de l'école (...). C'est aussi vrai dans le reste du centre-bourg. »

« Il faudrait qu'il y ait plus de pistes cyclables dans le centre-bourg mais aussi autour ! »

« Les espaces verts ça manque un peu dans le centre, notamment des jeux pour les tout-petits. »



TROIS EXEMPLES D'OPÉRATIONS RÉALISÉES ET À VENIR

1 - LE QUAI GARONNE, REPENSER LES FRONTIÈRES.

D'un lieu de parking à la configuration informelle, peu qualitative, le quai Garonne est devenu, en quelques mois, un espace apprécié par les Grenadains et les habitants des alentours.

Ce lieu, à la jonction entre la plaine naturelle et agricole d'une part et la bastide de l'autre, possède un enjeu particulier. Dans un territoire où les transports en commun inter-urbains et la voiture sont des modalités de déplacement usuelles, comment sortir de l'image du parking qui retient peu l'attention et qui dégrade bien souvent le paysage ? Comment concevoir des espaces publics qui assurent plusieurs fonctions, réduisent l'impact visuel et symbolique de la voiture tout en étant porteurs de nouveaux usages ?

La réalisation du projet d'aménagement du quai Garonne se concrétisera en plusieurs phases.

Déjà la première phase achevée en 2018 préfigure une nouvelle conception de l'espace public. La fonction de stationnement des voitures et des campings cars, sans être accessoire, se conjugue avec un lieu de promenade, de jeux et de détente.

La prégnance des végétaux, choisis pour leur durabilité (essences locales résistantes, peu exigeantes en eau, d'entretien simplifié et prairie fleurie) et le choix du mobilier urbain y sont pour beaucoup. Au-delà, le parti-pris est de proposer des toboggans intergénérationnels qui confortent l'attractivité des équipements sportifs et ludiques présents en contrebas. Ils apportent également une note d'humour à cette opération. Une aire spécifique permet d'organiser des évènements festifs (fête foraine, animations ponctuelles).

La deuxième phase qui s'engagera en fin d'année 2019 prévoit, en plus des stationnements automobiles, la réalisation d'une nouvelle station de la ligne HOP, la desserte des bus scolaires, des emplacements spécifiques pour les vélos, des cheminements piétonniers confortables qui rejoindront les allées Alsace Lorraine grâce à la construction d'un grand escalier.

Cette dernière phase de travaux du Quai de Garonne se fera simultanément avec le réaménagement du carrefour route d'Ondes – route de la Hille qui prévoit de supprimer les feux tricolores.



« J'aime beaucoup cet endroit ; l'aménagement est magnifique. »

« La circulation entre les voitures et les piétons est meilleure car tout le monde a sa place. »

« Les toboggans sont un très bon investissement. Tout le monde les utilise : enfants, ados, adultes. »



Ce que pensent les utilisateurs
Juin 2019

« La végétation est très jolie et apporte de la couleur. Grâce au mobilier urbain, cela fait plus convivial et contemporain. »

« Avant cet endroit n'était pas beau ; aujourd'hui, cela fait plus moderne et l'accès vers les jeux du bas est plus facile. »

« A l'avenir, il faudrait enlever les bosses de terre, agrandir le skate-park et ajouter du mobilier urbain en bas. »



Avant



Après



Avant



Après



2 - LA REQUALIFICATION DE LA RUE GAMBETTA, ARTÈRE MAJEURE DE LA BASTIDE

Le 24 juin dernier, les riverains de la rue Gambetta, habitants et commerçants, se sont réunis sur la chaussée pour prendre connaissance du projet de requalification de cette voie. De larges bandes de couleurs, éphémères et intrigantes, ont été posées au sol pour matérialiser les changements qui seront opérés au dernier trimestre 2019.

Concilier, apaiser, embellir : trois maîtres-mots de la politique municipale en matière de rénovation de la voirie dans la bastide.

Sur la rue Gambetta, cela se traduit par le partage de la chaussée entre vélos et voitures sur une zone 20 km/h, par la réalisation de deux trottoirs de largeurs différentes (le côté le moins large étant celui qui accueillera les places de stationnement) et par des espaces végétalisés différenciés de chaque côté de la rue. A la convenance des propriétaires, des rosiers pourront être plantés par la Mairie en pied d'habitation sur un des deux trottoirs. De l'autre, la largeur permet d'accueillir des bandes de plantations entretenues par la Mairie. Par endroits, il est laissé la possibilité à chacun d'installer des pots qui ne gênent pas le passage des piétons. Les revêtements différents (pavés, béton désactivé) en fonction des parties de rue et le changement de l'éclairage public participeront au sentiment de sécurité et à la perception que l'on aura de la rue Gambetta.

A l'issue de cette présentation, les habitants ont fait part de leur avis sur ce projet et contribué à son amélioration.

Habitants de la rue Gambetta, vous n'avez pas pu assister à cette présentation ?

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la Mairie ou à vous rendre à la Maison des Projets pour en prendre connaissance et transmettre des informations sur le frontage (partie comprise entre la base d'une façade et la chaussée) de votre habitation.

ZONE DE RENCONTRE : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

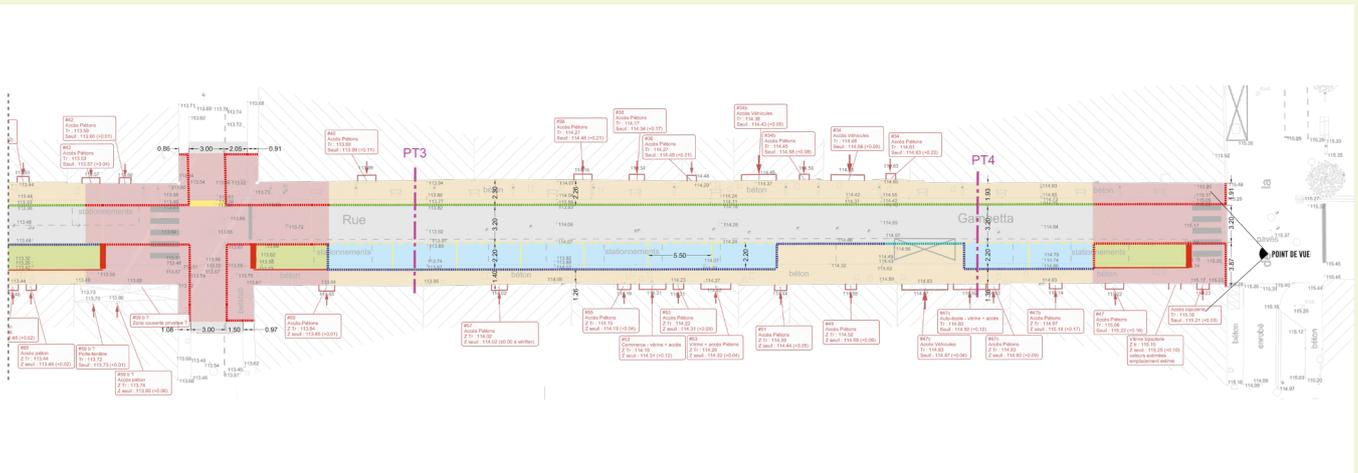
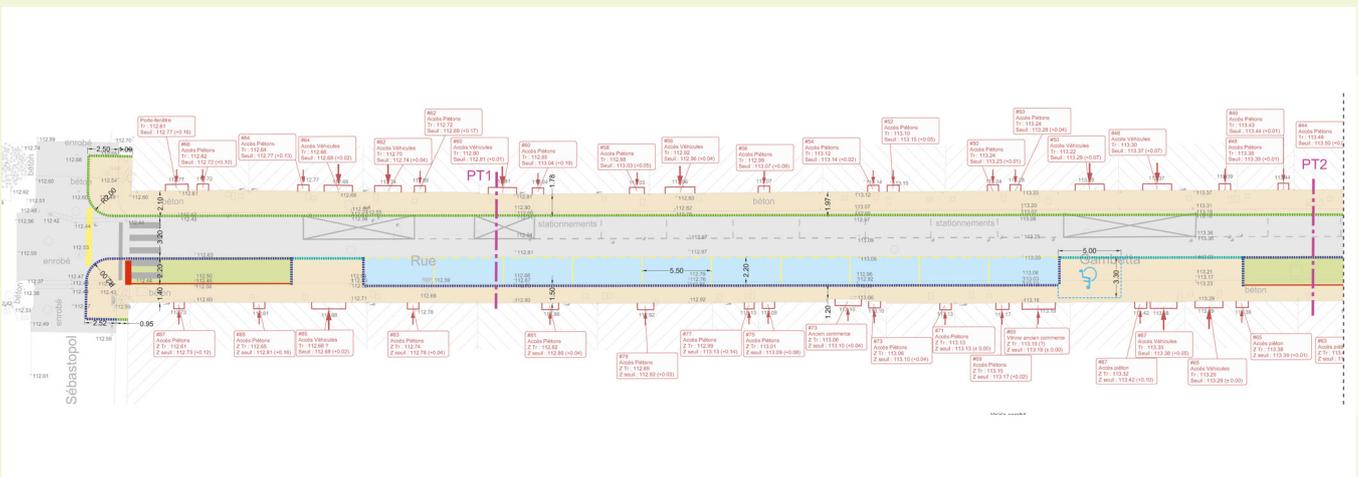


En créant une zone de rencontre, la Mairie souhaite sensibiliser les automobilistes et les cyclistes au principe de prudence qu'il convient d'appliquer en centre-ville, notamment à l'égard des usagers les plus vulnérables.

Dans une zone de rencontre :

- Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules sans qu'il soit nécessaire de réaliser de passages piétons. Ils peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie sans y stationner
- Le double sens cyclable est généralisé
- Tous les modes de transport sont autorisés mais la vitesse de tous les véhicules est limitée à 20km/H
- Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements aménagés
- Les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente.





Plan Aménagement de la rue Gambetta

Document disponible sur le site de la Mairie : www.mairie-grenade.fr / Onglet « Au quotidien » / Rubrique « Urbanisme - Revitalisation du centre Broug »

3 - ROUVRIR ET VALORISER LE COEUR D'ÎLOT CRAYSSAC

Situé face à la Halle, cet îlot présente, sur rue, une série de bâtiments à usage d'habitations, des locaux commerciaux en rez-de-chaussée, l'Office du tourisme et des bâtiments vacants.

En cœur d'îlot, un espace vert, rarement accessible, borde des jardins d'habitations et des locaux vacants appartenant à la Ville. En concertation avec les riverains et les habitants du centre-ville, un projet sera élaboré pour attribuer de nouvelles fonctions aux bâtiments vacants et pour valoriser l'espace libre.



La première phase de cette opération se concrétise avec l'implantation de la Maison des Projets, équipement emblématique du changement engagé. Pour la suite, tout reste à faire...



DES LEVIERS POUR CONCRÉTISER LE PROJET... ...EN MATIÈRE DE FINANCEMENT ET D'EXPERTISE

Ce projet d'envergure ne pourrait se réaliser sans le soutien durable des partenaires institutionnels et financiers et de la population.

Concrètement, la Ville a d'ores et déjà signé un « contrat Bourg-Centre » avec la Région et différents partenaires. L'Etat, la Région, le Département, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Tolosan, la Communauté de Communes des Hauts Tolosans et l'Etablissement Public Foncier apportent leur appui à cette initiative en participant financièrement ou en apportant leur expertise. Si la concrétisation de chaque action a été soigneusement étudiée, la mobilisation partenariale permet à ce projet de se mettre en œuvre à un rythme plus soutenu par un abondement de certaines aides financières.

La Ville de Grenade espère bien à l'avenir pouvoir mobiliser encore davantage autour de l'intérêt que ce projet présente pour tous les habitants du bassin de vie et pour l'attractivité locale.

3 QUESTIONS À ... JEAN-LUC LACOME, ADJOINT À L'URBANISME

Comment les habitants, résidents, usagers et associations ont-ils été impliqués dans l'élaboration de ce projet ?

« En tout, ce sont plus de 90 participants qui ont assisté aux réunions de concertation, balades urbaines, micros-trottoirs et à un « world café ». Ils ont été interrogés sur des phases de diagnostic, de suivi du projet pour partager les enjeux et d'élaboration du plan d'actions. Nous avons travaillé en parallèle avec les services de la Mairie et proposé à des associations de participer aux réunions conviant les partenaires institutionnels. Au-delà, des contributions spontanées sont venues enrichir la réflexion. Toutes les personnes et les associations qui se sont investies sont vivement remerciées. »



Une cinquantaine d'actions ont été définies pour réaliser à terme ce projet, tout cela paraît bien avancé. Comment les habitants et les usagers peuvent-ils prendre part à la concrétisation de ce projet ou s'impliquer ?

« Les habitants connaissent bien leur lieu de vie, il est donc important qu'ils puissent participer à son amélioration. Si nous avons fait le choix de mettre en place une Maison des Projets c'est bien parce que nous croyons que la dynamique portée par les habitants est un levier de la réussite de ce projet. La Ville a tracé les orientations d'une Politique et dressé un programme d'actions qui va se nourrir de la pierre que chacun voudra bien y apporter. »

Quel bilan tirez-vous de cette participation des citoyens ?

« En premier lieu, je ne parlerai pas d'un bilan qui fait écho à quelque chose de terminé. Bien évidemment, nous éprouvons des frustrations, très certainement comme les habitants et les commerçants qui ont participé. Nous aurions notamment souhaité pouvoir mettre en place plus de réunions, expérimenter d'autres formes d'associations pour impliquer davantage, notamment les jeunes. Mais je crois que nous pouvons être satisfaits de cette première démarche d'envergure. Souhaitons que cette dynamique collective se pérennise ! »

... EN MATIÈRE DE SUIVI ET D'ANIMATION

La Ville de Grenade a recruté en avril dernier un manager de centre-ville, le poste est à l'articulation entre tous les domaines. Le Manager est le premier interlocuteur des habitants et des usagers du centre-ville sur le projet de revitalisation dont il assure la coordination.

3 QUESTIONS À ... ANNE MEYER, MANAGER DE VILLE

Anne, La Ville de Grenade a lancé un projet ambitieux autour de la bastide, cœur de la Ville. Vous avez intégré ses services pour accompagner celui-ci. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours et vos missions ?

« La Ville a mené une première phase de diagnostic sur l'habitat, le commerce, les espaces verts, la voirie... dans ce quartier. Les habitants et les partenaires de la Ville ont été sollicités pour voir quelles étaient les pistes d'amélioration dans ces domaines. Que peut-on faire pour davantage donner envie de profiter des atouts de la bastide ? Pour y habiter, y vivre, s'y promener... ? Les élus, appuyés par les services de la ville, se sont emparés des problématiques pour définir un programme d'actions pour y remédier. Ma mission est maintenant d'accompagner cette dynamique et de la coordonner.

Ce que j'ai pu faire auparavant m'a amené à travailler dans différents domaines avec des habitants, des professionnels et des élus pour monter et soutenir des projets de territoire. J'ai eu la possibilité d'exercer en collectivité mais aussi au sein d'associations. »

Comment voyez-vous votre rôle ?

« J'aime cette idée de me mettre "au service de ..." : soutenir la collectivité et la réalisation du projet global de revitalisation, mais aussi, quotidiennement, travailler au service des habitants, des professionnels (commerçants, artisans...) et des usagers de Grenade.

Mon rôle est de conseiller, faciliter et d'accompagner la réalisation des projets et des initiatives qu'elles soient mises en place par les habitants, les usagers, les services de la Ville ou des partenaires locaux. Par exemple, pour se renseigner sur des travaux à réaliser dans un logement, pour proposer une animation dans la ville ou être informé sur les travaux en cours, on peut me trouver à la Maison des Projets. »

Qu'est-ce qui vous paraît important dans ce projet ?

« J'ai été séduite par l'approche globale qui était portée. Partager et agir pour bien vivre dans la bastide sont des clés de réussite me semble-t-il. »



L'ensemble des actions du contrat Bourg-Centre, qui se déploieront dans les années à venir, concerneront le cœur de la bastide **mais également l'ensemble de la Ville.**

Pour élaborer ce projet, la Municipalité a mobilisé l'Etat, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le Département de Haute-Garonne, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Tolosan, La Communauté de Communes des Hauts Tolosans, L'Etablissement Public Foncier Occitanie, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Garonne et des associations locales. Pour le réaliser, d'autres soutiens institutionnels et associatifs seront sollicités en fonction des sujets traités.

Conseils Municipaux

Extraits des Compte-rendus

L'intégralité des compte-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux est disponible : [en Mairie](#) et sur le site www.mairie-grenade.fr

Conseil Municipal du 28 mai 2019

N° 58/2019 - Modernisation du réseau d'éclairage public rue Gambetta.

Suite à la demande de la commune du 31 janvier 2019, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération suivante :

Modernisation du réseau d'éclairage public rue Gambetta, comprenant :

- la dépose de 11 appareils de type routier 100 W SHP et de 8 lanternes de style 100 w SHP et de leur console sur façade.
- la dépose de 5 coffrets prise pour guirlande.
- la fourniture et pose sur façade à quatre mètres cinquante de hauteur de 24 appareils de type lanterne de style à Led 25W sur consoles sur façade (l'interdistance entre deux appareils sera de vingt mètres).
- la fourniture et la pose de 9 coffrets prise pour guirlande.

Les appareils d'éclairage public seront munis de dispositifs réducteurs de puissance qui permettront de baisser le flux lumineux de 50% aux heures les moins circulées de la nuit.

Le matériel LED répondra aux caractéristiques de la fiche CEE RES EC 104 en termes d'efficacité énergétique et sera garanti 10 ans (pièces et main d'œuvre).

L'exigence d'éclairage respectera les conditions suivantes :

- Utilisateurs multiples (véhicules cyclistes piétons), avec stationnement avec une vitesse estimée entre 30 et 50 Km/h. Dans ces conditions l'objectif est fixé à la classe M6 (7,5 lux moyen avec 1,5 lux mini et une uniformité de 0,4) au sens de la norme d'éclairage EN 13-201.

Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 79%, soit 952€/an.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)	8 661 €
Part SDEHG	35 200 €
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	11 139 €
Total	<u>55 000 €.</u>

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux.

Ce projet nécessitant la création d'un nouveau point de comptage, un contrat de fourniture d'électricité sera conclu par la commune qui se chargera de la mise en service du raccordement en question.

Sur proposition de M. LACOME, Maire Adjoint,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'Avant-Projet Sommaire présenté,
- décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG. Dans ce cas, l'annuité correspondante, qui sera fonction du taux d'intérêt obtenu lors de la souscription, est estimée à environ 1080 € sur la base d'un emprunt de 12 ans et sera imputée au compte 6554 en section de fonctionnement du budget communal.

Conseil Municipal du 2 juillet 2019

N° 70/2019 - Contrat Local d'Accompagnement (CLAS). Année scolaire 2019-2020. Demande de subventions.

Mr. le Maire expose :

La Commune de Grenade souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'accompagnement scolaire des enfants d'élémentaire et des collégiens pour l'année 2019-2020. Les actions proposées s'inscrivent dans le cadre de la charte nationale de l'accompagnement scolaire.

Deux actions seront proposées :

- une action pour les enfants de l'école élémentaire « La Bastide » (groupe de 12 élèves) et pour les enfants de l'école élémentaire « Jean-Claude Gouze - Dieuzaide » (groupe de 12 élèves),
- une action pour les collégiens du Collège « Grand Selve » (groupe de 12 jeunes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Le projet 2019-2020 aura comme objectif :

En ce qui concerne l'accompagnement des enfants, de permettre à chaque enfant de la commune de pouvoir bénéficier d'un accompagnement à la scolarité en complément de l'école :

- Développer la confiance des enfants et adolescents dans leurs capacités et possibilités,
- Faire comprendre l'intérêt et le sens des apprentissages,
- Encourager par les pratiques, le goût de la culture la plus diversifiée,
- Aider à l'organisation du travail personnel et renforcer la régularité et l'assiduité scolaire,
- Donner l'envie d'apprendre par le plaisir de la découverte,
- Participer à la lutte contre le décrochage scolaire.

En ce qui concerne l'accompagnement des familles, de permettre et de créer du lien, de l'information, du soutien, de l'accompagnement entre le parent/l'enfant/l'école :

- Faciliter les relations entre les familles et l'école,
- Accompagner et soutenir les parents dans le suivi et la compréhension des besoins des enfants, notamment pour l'intérêt porté à leur scolarité,
- Etre attentif aux familles les plus en difficultés,
- Inciter à la création d'espaces d'information et de dialogue et d'écoute à destination des parents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'opération « CLAS 2019-2020 »,
- sollicite l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de ce dossier.

N° 73/2019 - Fibre optique. Redevance d'occupation du domaine public.

M. le Maire informe de l'avancée du projet de déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune. Il explique que le déploiement de la fibre optique sur Grenade nécessite l'implantation par la Société FIBRE 31 de 10 Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) sur le domaine public communal, conformément au plan de situation ci-annexé.

Les SRO sont des nœuds intermédiaires de brassage qui permet de faciliter l'établissement des lignes optiques jusqu'à l'abonné. Il s'agit d'armoires représentant une emprise au sol de 2 m² chacune.

Les SRO n° 31-192-068 (1, rue Emile Zola) et n° 31-192-059 (570, Chemin de Montagne) seront installés au cours du 2^o semestre 2019, les 8 autres (n° 31-192-060, n° 31-192-061, n° 31-192-062, n° 31-192-063, n° 31-192-064, n° 31-192-065, n° 31-192-066, et n° 31-192-069) dans le courant du 2^o semestre 2020. Quant au Village de St Caprais, il sera raccordé à partir du 2^o semestre 2019 à partir du SRO n° 31-192-127 situé sur la Commune d'Ondes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise l'implantation de 10 SRO sur le domaine public selon le plan présenté,
- décide de conclure avec la Société FIBRE 31, une convention d'occupation du domaine public communal pour l'implantation de chacun des 10 SRO, donnant lieu à une redevance annuelle de 27,15 € du mètre carré (soit une redevance annuelle de 54,30 € pour chaque SRO),
- autorise M. le Maire à signer les conventions d'occupation du domaine public correspondantes, ainsi que toutes pièces dans cette affaire.

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal de la Ville de Grenade

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, le journal municipal réserve une page de libre expression aux groupes politiques. Les textes qui y sont publiés relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires.

Monsieur le Maire Jean-Paul DELMAS et son équipe municipale souhaitent à tous les habitants de Grenade et Saint-Caprais une excellente rentrée 2019, espérant qu'elle s'accompagne d'une légère brise fraîche qui nous a tant fait défaut cet été.

Tous Unis pour Grenade et Saint - Caprais

Chers Grenadains, Chères Grenadaines,

Comme vous le savez, nous avons connu au cours de ces dernières années de nombreuses réformes institutionnelles : création de la Région Occitanie, création des nouveaux cantons, création de la Communauté de communes des Hauts Tolosans. Nous avons su nous adapter à chacune de ces évolutions. Notre engagement sans faille à votre service tout au long de ce mandat a contribué à inscrire la commune de Grenade dans la dynamique qui impacte le nord toulousain, accueillant chaque année toujours plus d'habitants. Les enjeux sont importants pour continuer à bien vivre ensemble : favoriser l'emploi, faciliter les déplacements, accéder aux logements, conforter les services au public, accompagner les plus fragiles, encourager les initiatives citoyennes... Notre volonté c'est d'être toujours à vos côtés pour assurer le quotidien et préparer l'avenir.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Véronique Volto, Philippe Bourbon et Sylvie Beuillé, Conseillers municipaux de Grenade

Les élus de cette liste n'ont pas communiqué sur ce bulletin.

Pierre Crépel, élu du Groupe « J'aime Grenade et Saint Caprais »

INAUGURATION QUAI DE GARONNE

Le 17 mai dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau Quai de Garonne.
Rétrospective en images...

17 mai 2019

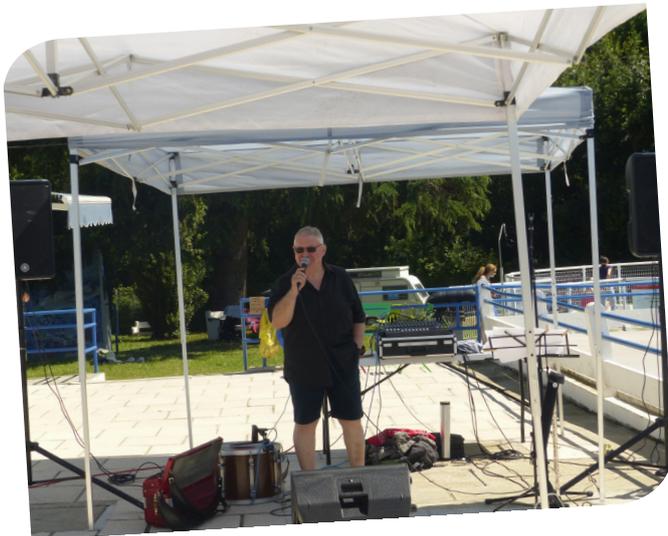


JOURNÉE PORTES OUVERTES PISCINE MUNICIPALE

Le samedi 1^{er} juin, les Grenadains ont pu participer à la journée « Portes ouvertes » à la Piscine Municipale de Grenade.

Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Nous remercions le groupe musical « One Forro » qui a animé cette belle matinée.



1^{er} juin 2019



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2019

Pour cette édition 2019, la municipalité de Grenade vous a proposé une programmation musicale riche, qui a débuté à 17 h à la Bibliothèque Municipale, à 18 h 15 à l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Grenade et s'est poursuivie sous la Halle et dans ses rues adjacentes.

Concert d'orgue, Accordéons, Gospel, Chansons françaises, Pop Rock, ... il y en avait pour tous les goûts.





BAL DES POMPIERS

13 juillet 2019

Une belle ambiance à la Caserne Jean Longagne.

Bravo à l'amicale des Sapeurs-Pompiers pour cette réussite, et à l'année prochaine.



BRIGADE DE GENDARMERIE DE GRENADE

A l'approche de l'été, ce sont 2 gendarmes de la brigade de Grenade qui nous ont quitté. Nous souhaitons bonne continuation à Annabelle et Mélissa dans leurs nouvelles fonctions.



Arrêt sur images

VOTE DU PROJET DE TERRITOIRE DES HAUTS TOLOSANS



Deux ans après sa création, la Communauté de Communes des Hauts Tolosans a franchi une nouvelle étape importante : le vote de son projet de territoire, le 13 juin dernier à l'unanimité.

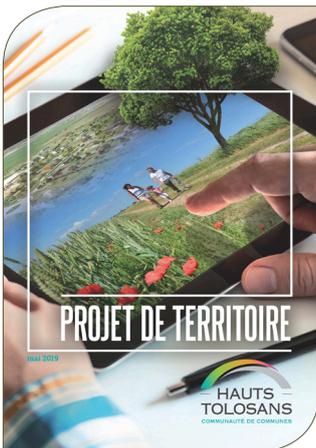
De quoi s'agit-il ?

Le projet de territoire est un document fondé sur une approche commune des enjeux qui caractérisent notre territoire et ses 29 communes. Il affirme l'ambition des élus des Hauts Tolosans d'aborder le développement du territoire de manière globale, en intégrant de nombreux domaines tels que la préservation de nos espaces agricoles et naturels, les questions de mobilité, le développement économique, la cohésion sociale, la gestion de nos ressources, la transition numérique...

C'est un projet qui intègre également le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le plan de prévention des déchets (réduction des déchets à la source, lutte contre le gaspillage alimentaire), deux plans qui engagent fortement les Hauts Tolosans dans la transition écologique.

Elaboré grâce à la participation de nombreux acteurs locaux (associations, habitants, élus, services communautaires etc.), le projet de territoire est une démarche vivante et durable, utile pour la gouvernance actuelle comme pour les élus qui seront en responsabilité après le renouvellement général de 2020. Cette démarche prospective et stratégique qu'est le projet de territoire, se traduit concrètement par un volet opérationnel (actions) progressivement mis en œuvre par la Communauté de communes des Hauts Tolosans et les différents acteurs associés au projet.

Le document « projet de territoire Hauts Tolosans » est disponible en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes : www.hautstolosans.fr



RENDEZ-VOUS, SANS « RENDEZ-VOUS » AU LAEP !

Le LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants) accueille tous les enfants de moins de 6 ans habitant le territoire des Hauts Tolosans et accompagnés par leurs parents ou d'un adulte référent.

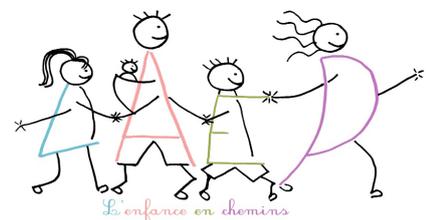
Véritable espace de socialisation pour les jeunes enfants avant leur entrée à l'école maternelle, il constitue à la fois un lieu ludique, de partage, d'éveil et de jeux et également un lieu de parole.

Les professionnels du LAEP vous accueillent au 23 rue Belfort à Grenade sur Garonne (à côté de la halte-garderie) sans inscription les :

- Lundi après-midi de 14 h à 17 h
- Mercredi matin de 9 h à 12 h
- Vendredi après-midi de 14 h à 17 h

Participation mensuelle 1€ (versée à l'Association gestionnaire du service)

Pour plus d'informations : ASSOCIATION L'ENFANCE EN CHEMINS : lenfanceenchemins@gmail.com



RÉOUVERTURE DU TIERS LIEU DE GRENADE (TÉLÉTRAVAIL)

HAUTS TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LOUEZ VOTRE ESPACE DE TÉLÉTRAVAIL - COWORKING
au Tiers-Lieu de Grenade

TARIFS

- Bureau individuel 10 à 12 m²
1 jour par semaine: 100 € par mois
2 jours par semaine: 150 € par mois
3 jours par semaine: 210 € par mois
4 jours par semaine: 250 € par mois
5 jours par semaine: 300 € par mois
- Bureau de 15 m² pouvant être partagé en 4 postes de travail
1 jour par semaine: 140 € par mois
2 jours par semaine: 210 € par mois
3 jours par semaine: 280 € par mois
4 jours par semaine: 350 € par mois
5 jours par semaine: 420 € par mois
Location locale par semaine: 50 €
- Espace de coworking de 15 m²
150 € (semaine illimitée pendant 3 mois, renouvelable)

Communauté de communes des HAUTS TOLOSANS
Contact: Eric Marquie
eric.marquie@hautstolosans.fr
06 26 08 64 06 - 05 62 79 17 39

Le Tiers-Lieu de Grenade sur Garonne est situé à l'espace «L'Envie»
1 rue Paul Bert

L'espace de télétravail (Tiers-Lieu) de Grenade sur Garonne vous ouvre ses portes !

Votre activité professionnelle vous permettrait de télétravailler mais vous ne disposez pas, à votre domicile d'un espace adapté ?

Vous aimeriez opter pour le télétravail sans pour autant vous isoler physiquement des autres actifs ?

Le Tiers-Lieu de Grenade a été pensé pour vous!

Géré par la Communauté de Communes des Hauts Tolosans, le Tiers-Lieu se situe dans l'ancien collège, 1 rue Paul Bert, à Grenade sur Garonne. Cet espace est affilié au réseau « Relais d'Entreprises », 1^{er} réseau national de Tiers-Lieux implantés en milieu rural et péri-urbain. Le Tiers-Lieu de Grenade comprend trois bureaux individuels ou à partager d'une superficie comprise entre 10 m² et 15 m², et un espace commun (coworking) de 15 m². Il se situe à proximité du centre-ville, possède un parking gratuit et permet un accès simple et rapide aux équipements, commerces et services de Grenade.

La location des bureaux est flexible, les espaces de travail sont meublés, l'accès au wifi est gratuit.

Pour visiter les locaux ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter « Relais d'Entreprises » ou la Communautés de Communes des Hauts Tolosans aux coordonnées suivantes :

Relais d'Entreprises
10 rue de la Tour de Guet
31310 Rieux Volvestre
Tel : 06 71 79 84 01
Email : contact@relais-entreprises.fr

Communauté de Communes Hauts Tolosans
Eric MARQUIE
Directeur Economie & Emploi
Numéro de téléphone : 05 34 27 62 71
Email : eric.marquie@hautstolosans.fr

PERMANENCE INFO-ÉNERGIE

Construire ou rénover, utiliser des énergies renouvelables, réduire vos factures...

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire et souhaitez connaître les **aides financières** auxquelles vous avez droit, selon votre profil et votre projet ?

Le point info Energie répond à toutes vos questions et vous conseille les lundis de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous dans les locaux des services administratifs de la Communauté de Communes, 1237 rue des Pyrénées à Grenade sur Garonne.

Contact : Geoffrey VAN NUVEL - 05 34 33 48 26 – infoenergie@cd31.fr



Espace Halle & Arts

Exposition de Peinture d'Hugues Renck

Du mercredi 4 septembre au lundi 30 septembre

Découvrez une exposition de tableaux exécutés à l'huile sur fond acrylique sur la thématique des Hommes fleurs, Arbres et villes. Au menu, des arbres et des forêts tourmentées inspirés de lieux vus, forêts de bord de mer travaillées par les éléments. Des villes stylisées, nichées dans des paysages de concrétions calcaires inspirées de grottes souterraines. De poétiques portraits d'hommes aux visages masqués et figés inspirés par la tribu des hommes fleurs, un hommage à ces hommes et femmes qui vivent en proximité avec la nature et, en harmonie avec elle, l'utilisent pour faire au quotidien de leur corps une oeuvre d'art. Des scènes de vie ou les personnages évoluent dans un environnement stylisé aux couleurs denses et vives.



Exposition photos de Sylvie Laurens « Traces d'Islande »

Du mercredi 2 au mercredi 30 octobre

En octobre, voyage en Islande avec Sylvie Laurens, céramiste de profession, cette exposition "Traces d'Islande", est le résultat d'un voyage sur cette terre vivante, l'Islande. Les photos qu'elle ramène sont la capture d'un instant, lumière fugitive, dans un pays en perpétuel mouvement... Ce ne sont que des trichromies ou le blanc et le noir dominant toujours... avec des nuances de verts infinies, ou bien de bleu, ou d'orange... On ne revient pas de ce pays indemne, il laisse une trace indélébile en vous. Et on a qu'une envie, y retourner.



Exposition Laurence MOTOT et Monique Soula

Du samedi 2 au jeudi 28 novembre

Laurence Motot est peintre et sculptrice. Elle crée des sculptures en tissus durcis et verre. En s'appuyant sur la pratique du dessin de modèle vivant, elle cherche des postures qui permettent à ses créatures de trouver vie et d'entraîner le public dans un monde imaginaire et humoristique. Monique Soula, ancienne enseignante d'arts plastiques, s'adonne entièrement à la peinture depuis près de vingt ans. A la suite de stages de sérigraphie, elle a privilégié la pratique des empreintes associées ou non à des collages. Ce sont la matrice – le plus souvent du polystyrène gravé - et le support – papiers divers - qui décident du dépôt et du résultat.



Journées Européennes du Patrimoine : Ouverture exceptionnelle des monuments en Hauts Tolosans

Le samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019, se tiendront les Journées Européennes du Patrimoine organisées par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cette année, pour la 36^{ème} édition c'est les « Arts et divertissements » qui seront mis en avant.

A l'occasion de ces journées, l'Office de Tourisme des Hauts Tolosans propose un programme et présente sa sélection de monuments historiques et patrimoines religieux à ne pas rater ! Retrouvez la programmation complète sur www.tourisme.hautstolosans.fr

Δ **Visite guidée de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption :**

Monument Historique du XIV^e, église de style gothique méridional, retables baroques, tableaux XVII^e et XVIII^e de l'école toulousaine.

Une vidéo de l'intérieur du clocher sera présentée sur tablette.

Le Dimanche 22 septembre à 15 h. Gratuit – Rendez-vous à l'église.

Δ **Découverte de l'Orgue Cavaillé-Coll Magen 1857 de l'église Notre-Dame de l'Assomption :**

Présentation concertante par l'organiste titulaire Jean-Pierre Baron.

Le Dimanche 22 septembre à 15 h 30. Gratuit – Rendez-vous à l'église.

Δ **Visite guidée de la Bastide et de la Halle :**

Monument Historique du XIV^e, cette vaste Halle dont la charpente remarquable en pavillon abrite les anciennes salles communes de la ville.

Une vidéo des salles communes sera présentée sur tablette.

Le Dimanche 22 septembre à 14 h et 16 h 30 – Gratuit - Rendez-vous à l'Office de Tourisme.



Bien vieillir en Haute-Garonne



Mesdames et messieurs, Chers Grenadains, Chères Grenadaines, Lors de la dernière session budgétaire du Conseil départemental, j'ai présenté un nouveau règlement d'aide sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui regroupe en un seul document toutes les règles et tous les dispositifs mis en œuvre en Haute-Garonne. En effet, bien souvent les familles et les partenaires du Département s'interrogent sur les droits susceptibles d'être accordés aux plus fragiles.

Pour améliorer la compréhension de ces dispositifs, aussi bien pour les usagers que pour les professionnels qui interviennent auprès du public, l'Assemblée départementale a adopté le 25 juin 2019 ce nouveau règlement qui définit les modalités selon lesquelles sont attribuées les prestations d'aide sociale relevant du Département.

Ce règlement informatif permet de porter à la connaissance de tous les citoyens la politique d'action sociale départementale et, du point de vue réglementaire, il permet d'améliorer les conditions d'accès aux prestations légales. Il précise également les prestations propres à notre département, voulues par le Président Georges Méric et sa majorité. Ce règlement sera mis à jour régulièrement afin de porter à la connaissance de tous les nouveaux dispositifs au fur et à mesure des évolutions législatives.

Ce règlement se présente sous la forme de fiches individualisées par prestation afin de faciliter la recherche des informations. Chaque fiche précise les principales références juridiques, les modalités d'accès, les conditions d'octroi, ainsi que les modalités financières.

Ce règlement inclut également les règles relatives aux services et aux établissements sociaux et médico-sociaux et l'accueil familial agréé, mais aussi les aides à domicile, les aides à l'autonomie, les aides en établissement, les actions Vigilance Canicule et Grand Froid.

Il explique les aides et dispositifs volontaristes de la Haute-Garonne comme le chèque solidarité 31, la téléassistance qui sera prochainement modernisée grâce aux nouvelles évolutions techniques, la gratuité des transports collectifs pour les personnes âgées de plus de 65 ans vivant dans le département, la Télégestion 31, les halte-répits, le portage de repas...

Afin d'assurer un accès pour tous, ce règlement est disponible en ligne sur le site du Conseil départemental de la Haute-Garonne et diffusé largement aux partenaires et gestionnaires de services, ainsi qu'aux établissements.

Vous le savez, les services du Département se tiennent à votre disposition pour examiner les situations individuelles et nous soutenons les projets innovants qui visent à améliorer les conditions de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, dans le cadre de la Conférence des financeurs, que j'ai l'honneur de présider par délégation du Président Méric.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de mon secrétariat au 05 34 33 32 08 afin d'évoquer d'éventuelles difficultés ou des projets que vous souhaiteriez voir se développer.

Avec mon collègue Alain Julian, nous aurons le plaisir de vous accueillir lors de nos permanences.

Vous souhaitant une excellente rentrée,

Bien cordialement.

Véronique Volto

Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Chargée de l'action sociale Séniors

Conseillère départementale du canton de Léguevin

Permanence à Grenade (espace Chiomento) le samedi matin sur rendez-vous.

Grenade Volley Ball

ELLES « ONT RAMENÉ LA COUPE À LA MAISON »



Les joueuses du GVB ont remporté la première Coupe d'Occitanie de la compétition pré nationale face à Perpignan, sur le score de trois sets à zéro.

Elles ont manqué l'accession en nationale 3 en s'inclinant devant Muret, Gignac et Nîmes sous forme de tournoi en deux sets.

...Mais la saison prochaine à un niveau supérieur aurait été compliquée pour ce groupe performant et expérimenté qui voit l'arrêt de certaines joueuses emblématiques et l'intégration de jeunes joueuses prometteuses, certes.



Diogènes ZAGONEL, plus connu sous le diminutif de « ZAGO » a honoré les jeunes du GVB en participant à un des derniers entraînements de la saison. Zago, volleyeur brésilien, a fait les beaux jours des Spacers toulousains durant dix années. Sa carrière de joueur et capitaine a pris fin l'an passé, il fait maintenant partie du staff de son club de cœur. Et du cœur, il en a Zago : observer, conseiller, encourager durant les deux heures de l'entraînement des moins de 13, 15 et 20 ans, mais aussi sourire, écouter et faire les selfies avec bienveillance, c'est un modèle de joueur et d'homme. Souhaitons que nos volleyeuses admiratives et appliquées gardent cette soirée dans leurs mémoires et en tirent une motivation supplémentaire. Merci Zago et merci à Virginie et Anne-Marie, les entraîneurs et coachs de la nouvelle génération de volleyeuses grenadaines.

Pour jouer au volley en compétition jeune, loisir ou fédérale, vous trouverez les Informations sur le site du club : gvb31.clubeo.com, 07 82 11 79 78 et lors de la journée des associations.

Engagement après deux séances d'entraînements.

Badminton Club de Grenade

DU SANG NEUF AU BCG



La dernière AG voit le départ de l'ancien président Romain Udot qui part vers de nouveaux horizons ; merci à lui pour son dévouement ainsi qu'à Laurence Bolis.

Le nouveau bureau élit Stéphane Paolacci comme nouveau président, il sera épaulé par une nouvelle équipe afin de dynamiser et de faire découvrir le badminton au plus grand nombre.



De nouvelles étoiles sont nées cette année lors des championnats de France vétérans qui se déroulait à Challans en Vendée, où quatre représentants du club se sont démenés pour ramener de prestigieux titres. Même si Julien Bousquet, Stéphane Paolacci, Thierry Verdoux qui arrivent respectivement en 32^{ème}, 16^{ème} et 8^{ème} de finale, seul José Morales ramène

dans sa besace une merveilleuse médaille d'argent en double Mixte. Bravo et félicitations à eux pour leur participation, ils tenteront de se qualifier pour l'année prochaine afin de défendre haut et fort les couleurs Grenadaines.

Le Badminton Club De Grenade sera présent lors de la journée des associations qui aura lieu le samedi 07/09/2019, et vous invite à sa journée porte ouverte le dimanche 08 septembre 2019 au gymnase du collège Grand Selve. Venez nombreux découvrir le badminton, une équipe dynamique vous accueillera ; bonne humeur, défoulement et compétition vous attendent.

Durant cette nouvelle saison, le club organisera comme d'accoutumée ses trois tournois annuels. Première étape en novembre au gymnase Grand Selve ; curieux, passionné, venez pousser la porte (entrée gratuite).

Pour plus d'info : contactbadgrenade@gmail.com



Les articles de cette rubrique nous sont transmis par les associations qui, à ce titre, sont responsables de leur contenu.

Cercle Nautique de Grenade & Castelnau d'Estretfonds (CNGC) - depuis 1931



En période hivernale, les entraînements ont lieu sur l'eau ou en salle, en ski de fond, en footing et sorties vélo, l'été en sorties montagnes.

Inscriptions 2019-2020 : sur rendez-vous **au club dès la fin juin**. Les tarifs sont consultables sur notre site internet et affichés au club.

L'aviron, sport accessible à tous, hommes, femmes, jeunes ou adultes, à condition de savoir nager 25 mètres et d'avoir au moins 10 ans. Sport très complet, de glisse et d'équilibre, il permet d'acquérir et d'entretenir forme physique et maîtrise de soi tout en profitant du plein air et de la nature. C'est aussi un sport de compétition qui associe concentration, rigueur, technique, dépassement de soi, solidarité, humilité mais aussi assiduité.

Le CNGC, labélisé Ecole Française d'Aviron (1 étoile) et à ce titre accompagne petits et grands dans le cadre du passage des brevets d'aviron, organise une journée jeune rameur entre clubs d'Occitanie et du rame en 5e avec des collèges. Une section UNSS est en cours de création avec un lycée et une autre avec un collège.

La pratique en compétition de l'aviron se déroule hors du club et des déplacements sont nécessaires. Le CNGC participe à de nombreuses régates et championnats tout au long de l'année (Fenouillet, Almayrac, Cazaubon, Moissac, Libourne, Brive, Vichy, Mâcon, Gérardmer...), à certaines courses longue distance (marathon à l'aviron de Carnon, 25 km du Coudraix-Montceau...), sortie en aviron de mer, et randonnées au choix pour les loisirs (traversée de Lyon, descente du Lot...). Les rameurs bénéficient de stages au club, auprès du comité départemental d'aviron et de la ligue Occitanie.

Le club est uniquement ouvert en présence de bénévoles diplômés les mercredis et samedis après-midi et les samedis et dimanches matins de septembre à fin juin et l'été pour les centres de loisirs.

Le 7 septembre, les encadrants fédéraux, 6 initiateurs, 2 éducateurs et 3 entraîneurs vous accueilleront pour une initiation personnalisée sur le canal (payant, 30 mn déductible si l'adhésion) avec des consignes techniques.

Le CNGC sera présent au forum des associations de Castelnau et de Grenade et adhérent du Pass Associatif

Vous souhaitez découvrir un sport plein de valeurs humaines, nos encadrants, initiateurs et entraîneurs sont prêts à vous accueillir.

Vos contacts : Jean-Pierre LHERM/Damien GRIMAL - 05 61 35 10 34 (horaires du club).

Suivez nos activités : sur le site www.cngc.free.fr, sur www.instagram.com/erclenautiquegrenadecastelnau et sur www.facebook.com/aviron.cngc.

Et surtout sportez-vous bien.

Sophrologie

REPRISE DES SÉANCES EN SEPTEMBRE

Reprise des séances de sophrologie le 18 septembre 2019 salle Clément Ader de l'Espace l'Envol.

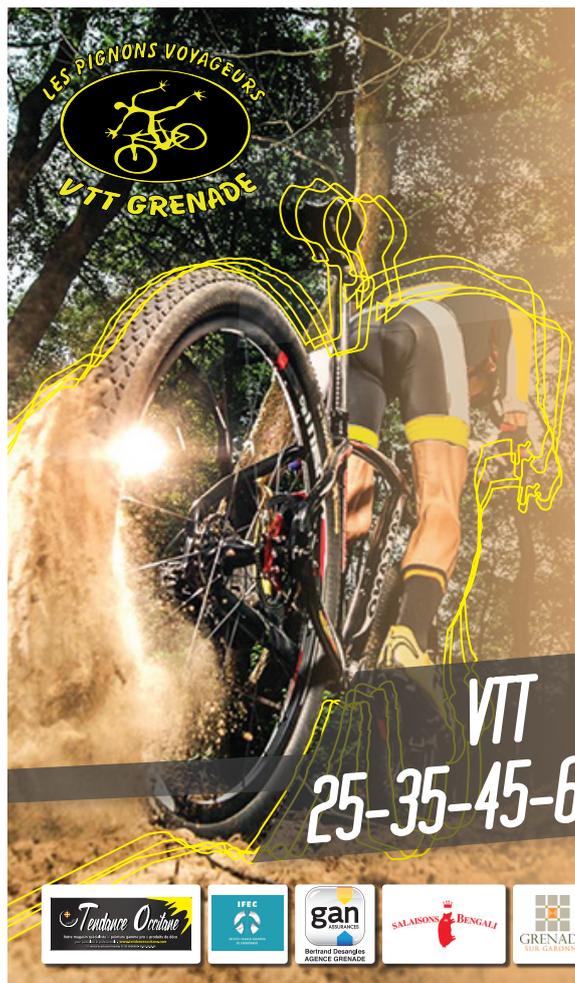
Les séances ont lieu tous les mercredis de 19 h à 20 h 15.

Contact : Martine Zocca 06 17 80 58 16

La sophrologie est une méthode qui, en utilisant la respiration, la visualisation, la relaxation a pour effet de diminuer le niveau de stress, d'augmenter en même temps votre énergie, elle permet d'aborder les changements de la vie avec plus de facilité, elle induit un état d'esprit plus positif et des sensations corporelles de détente.



les Pignons voyageurs



LES PIGNONS VOYAGEURS
VTT GRENADE

La Rando'nade 2019 **25^{ème} Édition**

Dimanche 1^{er} septembre 2019

Départ :
salle des fêtes
de Grenade
à partir de 8 h

A gagner par
tirage au sort
sur le stand TREK
1 étude posturale
(valeur 250€)
+ de nombreux lots

info :
06 98 60 20 55 / 06 70 97 73 86
www.lespignonsvoyageurs.com

VTT
25-35-45-65 km

Pitchou'
8/12 ans

Pédestre
15 km



On y danse

GRENADE 2019 - 2020

Cours de DANSES DE SALON
avec Frédéric CASSARD et Eve STONES



Cours

ADULTES

Salle du
CABANON
Le vendredi soir
18h30
Débutants
19h30
Intermédiaires
20h30 Avancés
21h30
Confirmés

Cours d'essai
GRATUIT
Début des
cours le
Vendredi 6
Septembre

Cours ADOS

Salle H.
BOUCHER
Le samedi
matin

-10h Débutants
-11h Avancés

Cours d'essai
GRATUIT
Début des cours
le
Samedi 14
Septembre

Cours pour les ADOS animés par EVE STONES
le SAMEDI MATIN

Renseignements sur www.onydansgrenade.fr
06.88.43.00.06 ou 06.06.42.14.15 ou 06.27.43.49.02

Ne pas jeter sur la voie publique

On y danse

L'association « ON Y DANSE » vous propose de venir découvrir les danses de salon.

Valse Viennoise, Tango, Quick-step, valse Lente, et Slow fox pour les danses « Standards »

Samba, Chachacha, Rumba, Rock, et Paso Doble pour les danses « Latines »

avec un duo de professeurs de qualité et ce dans la bonne humeur et la convivialité.

Le cours d'essai est toujours gratuit.

Saison 2019-2020, début des cours :

- vendredi 6 septembre pour les ADULTES
- samedi 14 septembre pour les ADOS

Les Pumas de Grenade

C'EST LA RENTRÉE POUR LES JUDOKAS !

La nouvelle saison commence dès le mardi 10 Septembre 2019.

Nous vous proposons plusieurs activités. Nous commençons à partir de 4 ans.

- **Le Judo** : un sport qui allie souplesse, tonicité et force. C'est aussi une activité intellectuelle où on apprend à l'infini : mémorisation des noms et des mouvements des prises, étude de l'autre, de son déplacement, de son équilibre, anticipation, études de katas (séries de mouvements imposés).

C'est une discipline où chacun peut, selon ses besoins, s'orienter vers la compétition ou bien vers le côté esthétique des démonstrations de kata. Le but étant de se faire plaisir et de chercher sa voie pour obtenir une ceinture noire (là où tout commence).

- **Le Ju Jitsu/Fighting/ Self-défense** : combat debout, au sol, pieds/poings . A partir de 12 ans. Allie souplesse, vitesse et anticipation.
- **Le Taïso** : gymnastique tonique développant le souffle, le corps et pratiquée en intérieur ou en extérieur (cardio, renforcement musculaire en douceur) et initiation au combat bâton.

Les horaires :

- **Eveil Judo (4 ans)** : vendredi de 17 h 30 à 18 h 15. Psychomotricité par les jeux, bases pour le judo.
- **Baby Judo (5 ans)** : vendredi de 18 h 15 à 19 h. Apprentissage des chutes et des premières techniques debout/sol.
- **Judo 6-8 ans** : mardi et/ou jeudi de 17 h 30 à 18 h 30.
- **Judo 8-12 ans** : mardi et/ou jeudi de 18 h 35 à 19 h 35.
- **Judo adultes (13 ans et plus)** : mardi de 19 h 40 à 21 h 10
- **Jujitsu / Fighting/ Self-défense** : jeudi de 19 h 40 à 21 h 10. Apprentissage des techniques de défenses et combat pieds/poings.
- **Taïso** : mardi (à La cabane, derrière super U) et vendredi (au dojo) de 19 h à 20 h.
- **Préparation de grades (katas, technique)** : vendredi de 20 h à 21 h 30 selon calendrier (2 par mois)

Pré-inscriptions et renseignements sur le **NOUVEAU site web** : www.lespumasdegrenade.fr ou par mail : lespumasdegrenade@gmail.com ou par tél : 06 72 85 87 87.



Gymnastique Volontaire

UN NOUVEAU BUREAU POUR UNE NOUVELLE ANNÉE

Lors de l'Assemblée Générale du 13 juin, le Bureau qui gérait depuis 12 ans l'Association avec sérieux et dynamisme a tiré sa révérence. Un nouveau Bureau a repris la relève. Monsieur le Maire a tenu à remercier le Bureau sortant et sa Présidente Annick Girardot et s'est félicité du passage de témoin en douceur.

La GV continue !

Les cours reprendront le lundi 16 septembre.

Avant cela, le Forum des Associations se déroulera le samedi 7 septembre à la Salle des Fêtes de Grenade de 9 h à 12 h où vous pourrez obtenir tous les renseignements.

La GV propose des cours pour tous les âges :

- Pour les enfants : à partir de 5 ans le mercredi ou le vendredi
- Pour les seniors : le mardi et le jeudi

- Pour les adultes : il y a des cours tous les jours dont un de Zumba et trois de Pilates

Tout nouvel adhérent a droit à deux cours d'essai gratuit

Vous trouverez les tarifs et les horaires sur notre blog, gvgrenade.com.

Tous les anciens adhérents recevront un courrier fin août. Les inscriptions auront lieu la 2^{ème} semaine de septembre.

La saison s'est clôturée par le spectacle des enfants sous la Halle de Grenade. Nous les félicitons pour leurs démonstrations ainsi que leurs animatrices.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée après de bonnes vacances .

Contacts	Téléphone	Email
Gilda Mathieu	05 61 82 55 88	agvgrenade@gmail.com
Nelly Boudet	05 67 11 14 33	
Chantal Suau	05 61 82 71 07	

Notre site : gvgrenade.canalblog.com

Quilles de huit

GRENADE PASSE À 4 QUILLES DU TITRE - PROMOTION 2019...



La première partie de la saison s'est terminée avec la finale du championnat Midi-Pyrénées le dimanche 23 juin à Senouillac(81). Il y a eu du suspense et des rebondissements jusqu'aux derniers coups à 20m pour déterminer les podiums par équipe ! Le titre en PROMOTION a été très disputé et s'est finalement joué à quelques quilles ... de regrets pour Grenade...

- **En PROMOTION** le titre a été remporté par le club de TOULOUSE. L'équipe de GRENADE 1 emmenée par Serge SENAC a laissé écharper le bouclier pour 4 quilles seulement, alors qu'elle a mené durant les 4 premières manches ! C'est la loi du sport. La bonne nouvelle c'est que le club vient compléter le podium avec deux équipes aux deuxième et troisième places, ce qui est une très bonne performance.
- **En catégorie ESSOR**, pour Grenade, l'équipe de Gilles FORT a réalisé une belle troisième place. Après un bon début de championnat, les dernières manches ont été plus difficiles... Les quilles ne sont pas toujours collaboratives...
- En revanche pas de podium en SERIE, remporté par le club de MIRANDOL(81)

- **En individuel** aussi, le club de Grenade a récolté quatre médailles :
 - Δ Clément DENAMIEL en catégorie Jeunes,
 - Δ Jean-Marie BOUISSOU en vétéran,
 - Δ Clément DALBIN en catégorie JB,
 - Δ Jean-Jacques FRAYSSIGNES en catégorie JA.
 - Δ Serge SENAC termine 4^{ème} en catégorie J*

Avec l'été, ce sont les championnats de France individuel et par équipes à Rodez(12), ainsi que la coupe de France à Espalion(12) qui prennent place. Là aussi, le club de Grenade est en bonne position pour se qualifier par équipe en quadrette (dimanche 7 juillet à Bressols).

Les quilles, c'est aussi du sport **LOISIR** pour le plaisir. Débutant ou confirmé, chacun peut trouver sa formule et son rythme de pratique. Pas de prise de tête et convivialité avant tout !

Nous vous donnons rendez-vous au **forum des associations en septembre** pour les inscriptions pour la saison 2020. Bien sûr, vous pourrez venir essayer avant de vous décider.

Contacts : www.quilles-grenade.fr / [contact.sqsg@free.fr](mailto:sqsg@free.fr) / 06 76 85 06 75

Les bâtons garonnais



L'association des Bâtons Garonnais a été créée en septembre 2018 et regroupe une quinzaine de majorettes de 4 à 20 ans. Coachées par deux encadrantes ayant plus de dix ans de pratique, nos majorettes sont aptes

à la pratique du bâton, et du pompon.

Club dynamique, les Bâtons Garonnais ont participé au Téléthon en décembre 2018 avant d'organiser leur premier festival à Grenade le 16 juin 2019, journée festive au cours de laquelle ils ont accueilli plus de 80 majorettes venues de clubs voisins. La participation à des festivals dans toute la région a permis aussi des rencontres riches en sport et découvertes.

Pour la saison prochaine, les cours débuteront mi septembre à la salle du Cabanon les lundis et au

Jagan le vendredi, les deux soirs de 18 h à 20 h.

Renseignements et inscriptions auprès d'Anais au 06 14 09 10 95 ou par mail lesbatonsgaronnais@gmail.com.

L'association participera au forum des associations le samedi 7 septembre et vous pourrez vous initier à la technique pendant les 2 premiers cours d'essai qui auront lieu les lundis 16 et 23 septembre à la salle du Cabanon de 18 h à 19 h.

Loin d'être une activité de détente et « ringarde », la discipline est un sport à part entière qui nécessite technique, adresse, coordinations, rythme et autres pour parvenir à manier les outils avec habileté. Notre groupe qui est composé pour moitié de débutantes est parvenu en quelques mois à réussir des chorégraphies rythmées avec lancers et échanges des agrès.

Les majorettes de Grenade sont donc prêtes pour animer dès la rentrée vos fêtes, festivals et autres matchs de rugby ou foot. N'hésitez pas à prendre contact avec elles.

Grenade Roller Skating

MÉDAILLÉ SIX FOIS !



La fédération Française de roller & skateboard avec l'assentiment de la commission course nationale ont une fois encore confié l'organisation du championnat de France de roller au Grenade Roller Skating.

Autour du président Pujos, une équipe de bénévoles s'est très rapidement constituée avec les nouveaux parents mais surtout les anciens dirigeants et patineurs qui n'ont pas hésité à se replonger dans l'aventure que représente une telle organisation, et c'est de main de maître que toute la préparation a été mise sur pied avec l'aide de la Municipalité et des Services Techniques.

Le week end des 4/5 mai a donc vu déferler sur le circuit de la Hille pas moins de 400 patineurs avec leurs dirigeants et accompagnateurs. C'est un sport qui n'est toujours pas olympique et pourtant les athlètes qui le pratiquent ont une préparation quasi identique au cyclisme ou à l'athlétisme.

Dans cette discipline, le club du Grenade Roller Skating a toujours formé des sportifs de très haut niveau et cette année il renoue avec les très bons résultats.



Après une ouverture officielle de ce championnat par la chorale Les Fous Alliés accompagnés de leur chef de chœur qui a entonné la Marseillaise, la météo capricieuse en cette saison est venue perturber le bon déroulement des épreuves.

Les patineurs GRENADAINS Lola, Dorian, Mathieu, Brice, Guillaume, Matthieu, très peu enclins à rouler sous la pluie, n'ont malheureusement pas réussi à sortir leur épingle du jeu et n'ont pas obtenu les résultats que laissait entrevoir le travail accompli lors de leurs entraînements.

Nos deux vétérans, quant à eux, à cause ou grâce à la pluie, nous ont fait une démonstration de courage sous une pluie battante avec une issue à laquelle personne n'aurait songé auparavant.

Stéphane Pujos, se relevant de soucis médicaux assez sérieux, s'octroie la médaille d'or sur le 1000m, suivi de très près par son coéquipier Thierry Zocca qui prend la médaille d'argent.

Inespéré, impensable, sont les mots des parents Pujos forts émus à cette arrivée ainsi que tous les dirigeants et Monsieur le Maire.

Tous ceux qui les connaissent bien vibraient avec eux, et enivrés par ces résultats, les voilà repartis sur une autre épreuve, bien décidés à reproduire le même scénario, réussi mais cette fois Thierry prend l'or et Stéphane l'argent.

Dans les rêves les plus fous des Pujos et de tout le club, jamais on n'aurait osé espérer de tels résultats.

La journée se termine dans l'effervescence, pour une reprise le lendemain où tout le monde se dit et pourquoi pas 1,2 et trois fois.....

Bien oui, ils l'ont encore fait, les deux compères repartent une fois de plus à la chasse aux médailles et les voilà avec de nouveau l'or pour Thierry et le bronze pour Stéphane.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là et quand tout vous sourit cela va jusqu'au bout. Quelques jours après ce championnat, nous recevons la sélection pour nos deux vétérans au Championnat d'Europe Masters à Londres, Stéphane partira seul, Thierry, ne pouvant l'accompagner pour raison familiale, Stéphane terminera 9^{ème} et premier français de sa catégorie.

Un épisode supplémentaire vient compléter le scénario, et c'est maintenant la sélection au championnat du Monde Masters qui se déroulera le 14 Juillet à Barcelone qu'ils viennent d'obtenir.

Nous leur souhaitons le meilleur.

Le club remercie la Municipalité, les Services Techniques, les sponsors toujours fidèles, les commerçants, tous les bénévoles, grâce à vous tous ce championnat a été une parfaite réussite.,

Rendez vous sur le forum des associations le samedi 7 Septembre sur le parvis de la Salle des Fêtes.



Attitudes

UNE FIN DE SAISON RÉUSSIE

Pour clôturer l'année, le spectacle de l'association Attitudes qui se déroulait le 7 et 8 juin à la Salle des Fêtes de Grenade a rassemblé plus de 800 spectateurs. Peut-être un jour faudra-t-il pousser les murs... « 201 noms » se sont produits sur scène.

Les chorégraphies de Deborah, Camille et Laura se sont enchaînées en lumière et en son sous les yeux des parents, grands-parents, copains, copines ! Les élèves ont également pu poser devant l'objectif et repartir avec un souvenir photo de leur week-end Danse. Pour rendre possible le bon déroulé du spectacle, plusieurs parents se sont proposés bénévolement afin d'encadrer et de guider les élèves vers la scène. Un grand merci à eux ! Nous retiendrons aussi de ce week-end, les visages émus et les larmes de nos grandes qui, études obligent, vont entamer une « pause » dans leur parcours de danseuses.

Pour les élèves de Déborah Marchès, l'année s'est également terminée par de beaux résultats aux concours chorégraphiques :

- Le groupe des « cacahuètes », les plus jeunes ont obtenu un niveau régional FFD et un 1^{er} prix régional à la CND pour « Figures de style ».
- Macadam Clavier, le groupe des moyennes, a obtenu un 1^{er} à l'unanimité à la CND et a été qualifié pour les rencontres nationales de la FFD.
- HEFOHELIYEU, représenté par le groupe des plus grandes a été qualifié aux rencontres nationales de la FFD et a obtenu un 1^{er} prix national à la CND.

De beaux résultats individuels aussi, notamment pour les préparatoires qui concourraient pour la première

fois à la CND (Chloé : 1^{er} prix national - Carla, Louane, Fantine : 2^{ème} prix - Jade, Clara, Clémence : 3^{ème} prix) Chez les moyennes et les grandes de très beaux résultats également, avec notamment un 1^{er} prix national à l'unanimité pour la création contemporaine d'Axelle Kenzoni.

Toutes les élèves ont su donner de leur énergie et de leur âme pour donner corps aux créations de Déborah Marchès et afin de convaincre les jurys.

La saison 2019/2020 en approche :

La saison prochaine reprendra le lundi 9 septembre ! Vous pouvez vous pré-inscrire sur le site de l'association et consulter le planning, les tarifs et toutes autres informations. Des nouveautés sont à prévoir comme la venue d'Ifrah Zerarda, danseur polyvalent, reconnu internationalement et fondateur du Cercle des Danseurs Disparus. Il proposera des cours de Hip-Hop Abstract le vendredi soir à partir de 10 ans.

Dès à présent vous pouvez noter dans vos agendas les dates suivantes :

- Réinscription anciens adhérents : mercredi 4 septembre de 16 h à 20 h à la salle de danse.
- Renseignements et inscriptions, nouveaux adhérents : samedi 7 Septembre au forum des associations de Grenade de 9 h à 12 h 30 à la Salle des Fêtes.
- Validation et inscription des nouveaux adhérents: samedi 14 septembre de 10 h à 12 h à la salle de danse.
- 6^{ème} Concours chorégraphique de Grenade : le 7 et 8 mars 2020.
- SPECTACLE de fin d'année : le 20 et 21 juin 2020

Patch et broderies en folies

Encore une fois, le salon « Farandole des Passions Créatives » du mois de mars a connu un réel succès tant par la qualité des exposants présents que par la nombreuse foule de visiteurs venus au cours de ces deux journées et demie. L'association, ravie par la renommée que prend ce salon, est déjà à pied d'œuvre afin de mettre sur pied la prochaine édition 2020. Mais élection municipale oblige en ce jour de juin, la date reste encore incertaine.

Après une pause estivale bien méritée « Patch et Broderies en Folie » reprendra **les cours le mardi 3 septembre à la salle Elise Deroche ou Jean Mermoz de l'ancien collège** et donne rendez-vous à toutes personnes désireuses de venir agrandir le cercle des brodeuses. Aucune notion de couture n'est indispensable, il suffit de savoir tenir une aiguille à

coudre, de faire des petits points et d'avoir l'amour du tissu et des assemblages de couleur.

Devant la ferveur à l'ouvrage de ses adhérentes (plus de 20 actuellement), la présidente Arlette ANTOLINOS a décidé d'organiser une **exposition ouverte au public**, des travaux réalisés au cours de ces derniers mois. **Celle-ci se tiendra les 19/20 octobre salle Jean Garros de 10 h à 17 h**, nous vous convions à venir très nombreux admirer le travail de ces dames qui représentent des milliers de petits points et des heures innombrables passées à leur confection.

L'association sera présente au forum des associations le samedi 7 septembre à la Salle des Fêtes de Grenade et se fera un plaisir de fournir toutes les informations sur ses activités.

Atout Save & Garonne

05 | 06 OCTOBRE 2019

SAMEDI DE 10H À 20H - DIMANCHE DE 10H À 18H

Atouts
& Save
Garonne

6^{ème}
SALON DU
BIEN ÊTRE



ENTRÉE
GRATUITE

Zen-Art

bien être & artisanat
GRENADE SALLE DES FÊTES



Plus de 60 exposants
Restauration et buvette
Ateliers
Conférences



www.atoutssaveetgaronne.fr



POUR LES FAMILLES ET LES PARENTS D'AUJOURD'HUI !

L'association Familia, en partenariat avec l'agence Com Turquoise, a la grande joie de vous faire part de la présence de Thomas d'ANSEMBOURG à la salle des fêtes de GRENADE les 15 et 16 octobre 2019 !!

Conférencier international, Thomas d'Ansembourg est formateur et auteur du best seller « Cessez d'être gentil, soyez vrai ! », mais aussi « Etre heureux, ce n'est pas nécessairement confortable », « La paix, ça s'apprend ! »...



- atelier « **Se découvrir et mieux se connaître avec la CNV** » - mardi 15 octobre de 14 h à 18 h

Cet atelier est une initiation à la connaissance de soi par la COMMUNICATION NON VIOLENTE.

Il est ouvert à toute personne qui aimerait mieux se comprendre afin de mieux s'exprimer et de mieux comprendre l'autre.



- conférence « **Du JE au NOUS ; l'intériorité citoyenne : le meilleur de soi au service de tous pour réenchanter le monde** » - mercredi 16 octobre à 20 h

Pouvons-nous apprendre à respecter et harmoniser la vie extérieure (l'autre, la terre, les échanges et choses « à faire ») sans respecter et harmoniser notre vie intérieure (l'Etre, la conscience, l'appartenance à la vie) ?

Informations et inscriptions sur le site www.familia31.fr ou au 07 67 14 08 08

Cinéma L'ENTRACT'

LA NUIT FRISSON EST DE RETOUR !



Le 31 octobre au soir, venez fêter Halloween au cinéma !

L'Entract' vous propose la 4^{ème} édition de sa "Nuit Frisson".

Au programme plusieurs films d'horreur et d'épouvante pour public averti.

Des affiches des films, et 3 cartes de 10 entrées seront à gagner, au cours du tirage au sort parmi les spectateurs venus déguisés.

Sorciers, vampires et zombies pourront partager leurs meilleures recettes de cake à la citrouille et autres cocktails de bave de grenouille.

Infos à venir sur grenadecinema.fr et la page Facebook du cinéma.

Lo Luquet Occitan

AQUÒ SE PASSA DEL COSTAT DEL OCCITAN

L'Association « lo luquet occitan » va reprendre ses activités.

Forte d'un bureau rajeuni, notre Association s'emploie à expliquer que la langue de nos aînés, n'est pas « un français déformé », un patois dont ils devaient avoir honte.

Non ! l'occitan est une véritable langue ! la qualifier de patois, était une façon d'humilier ceux qui la parlaient, afin d'imposer le français comme seule et unique langue.

Depuis lors, de nombreuses études ont montré que le bilinguisme dès le plus jeune âge est un atout et non un handicap.

Non ! l'occitan n'est pas seulement parlé dans les coins reculés de notre belle région ! Beaucoup de jeunes, enfants, lycéens, étudiants, l'apprennent.

Combien de bals occitans, de musiques de tous genres, de groupes ?

Combien de livres, romans, policiers, bandes dessinées, sont édités chaque année, à l'attention de toutes les générations ?

Lo luquet occitan a l'honneur, cette année d'animer la fête de rentrée de la Bibliothèque Municipale de Grenade le 6 septembre 2019. Contarem, cantarem, dansarem, manjarem, en bilingue, bien évidemment !

C'est maintenant bien établi, deux soirées ponctuent l'année, une à l'automne, une au

printemps, que nous vous présenterons plus tard.

Nous frappons fort cette année; le 27 octobre 2019, à la salle de la parenthèse (foyer rural), nous recevrons un jeune artiste confirmé qui sillonne la grande région. Vous le verrez en Lozère, à Nîmes, à Bordeaux...et à Grenade pour nous présenter l'Occitanie à sa manière. Avec sa musique, son humour (et une bonne dose de mauvaise foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Mais promis, juré, tout est authentique. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon !

Parallèlement, les cours du mercredi de 18 h à 19 h 30 continuent ; débutants, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons des idées pour vous aussi.

Les conteurs et conteuses vont poursuivre leurs interventions auprès de la Bibliothèque Municipale, un samedi matin, chaque deux mois.

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet : lo-luquet-occitan.fr/index.php

A lèu, tenètz-vos fièrs !



Les vieux guidons de la Bastide

DIMANCHE 13 OCTOBRE : EXPOSITION BOURSE VEHICULES ANCIENS ET D'EXCEPTION



Réservez votre deuxième weekend d'Octobre pour la 11^{ème} Edition « Les Vieux Guidons De La Bastide », sous la Halle de Grenade.

Exposition Bourse de motos et voitures anciennes et d'exception. Petit train, Gymkhana, Grand tour de Grenade en mob' (~ 30 kms), restauration.

Pour la 11^{ème} édition : un cyclomoteur à gagner !

Informations :

05 61 82 62 05 ou 06 16 54 30 77

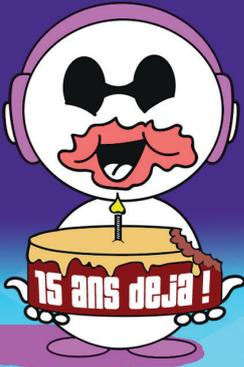
lesvieuxguidonsdelabastide@gmail.com



Multimusicque



MULTIMUSIQUE
SAISON 2019/2020



15 & 16 JUIN 2019 - SALLE DES PÊTES
CONCERT DES A2M

19 OCTOBRE 2019 - SALLE DES PÊTES
KIF LA ZIK
DANS LE CADRE DU FESTIVAL GRENOU'IN

1 FÉVRIER 2020 - SALLE DES PÊTES
LE K BARRÉ

9 MAI 2020 - SUR LA COMMUNE
24H DE LA MUSIQUE

DE NOVEMBRE À JUIN
MULTI CARAVANE
ÉVÉNEMENT ITINÉRANT SUR LE TERRITOIRE

EN COURS DE SAISON - CINÉMA L'ENTRACT
CINÉ ET CONCERT
EN PARTENARIAT AVEC LE CINÉMA DE GRENADE

13 ET 14 JUIN 2021 - SALLE DES PÊTES
CONCERT DES A2M

RENSEIGNEMENTS/INFORMATIONS : 05 62 79 23 93 - multi.laupad@gmail.com
www.multimusique.net - FACEBOOK : ASSOMULTI - INSTAGRAM : ASSOMULTI

Echanges et Cultures

Lors de l'Assemblée Générale d'Echanges et Cultures, organisée le 06 /06 /2019, les bilans « activités » et « comptable » 2018-2019 ont été approuvés.

Parmi les activités réalisées, une mention particulière pour les 3 conférences (Picasso, Venise et Jardins du monde) présentées avec succès au Cinéma de Grenade.

La soirée animée par les « Conteuses en Lomagne » sur le thème de la Gourmandise a conquis les spectateurs très gourmands !

L'activité Langues se porte bien, avec 4 cours d'anglais et 4 d'espagnol appréciés de tous, qui se sont parfaitement déroulés conformément au calendrier.

Pour la prochaine saison 2019-2020, nous espérons du changement pour l'enseignement de l'espagnol (recherche de nouveau(x) prof(s) en cours) et le catalogue des cours proposés pourrait s'enrichir avec l'italien et un 5^{ème} cours d'anglais.

Après le Voyage dans le Yorkshire en octobre 2018, un nouveau voyage est programmé en octobre 2019 au Pays de Galles.

Dans le cadre du programme « Saison Culturelle Grenade & St-Caprais » sept.2019/fév.2020, nous proposerons 2 conférences par Geneviève Furnémont : « Art contemporain, késako ? » et « Bruxelles épate la galerie ».

Nous vous attendons tous très nombreux le samedi 7 septembre 2019, de 9 h à 12 h 30 à la Salle de Fêtes, pour le Forum des Associations 2019. Profitez en pour vous inscrire aux cours de langues !





Pharmacies de garde

Septembre

Dimanche 1^{er} septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Les Hamats

C.Cial - 1 av. Latécoère
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 24 08

Dimanche 8 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie d'Aussonne

139 bis route de Seilh
31840 AUSSONNE
05 61 85 10 03

Dimanche 15 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Filoche

15 rue du 8 mai 1945
31330 MERVILLE
05 61 85 24 08

Dimanche 22 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Grand Selve

52 rue République
31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Dimanche 29 septembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Lopez

2 chemin Roye
31840 SEILH
05 61 21 06 46

Octobre

Dimanche 6 octobre, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Save

1 route de Léviganc
31530 MONTAIGUT SUR SAVE
05 61 85 71 29

Dimanche 13 octobre, 9 h à 20 h

Pharmacie Laurens

C.Cial Lieu-dit en Fornier
31700 BEAUZELLE
05 61 61 22 22

Pharmacie de Cadours

15 chemin d'En Palanque
31480 CADOURS
05 61 85 70 58

Dimanche 20 octobre, 9h à 20h

Pharmacie Peyre

La grande Barthe
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 21 28

Dimanche 27 octobre, 9h à 20h

Pharmacie Raffin

Route de Toulouse
31330 GRENADE
05 61 21 72 30

Novembre

Vendredi 1^{er} novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Les hamats

1 av. Latécoère
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 24 08

Dimanche 3 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Mortier de Jade

49 rue de la République
31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Pharmacie de Léviganc

Avenue de la République
31530 LEVIGNAC
05 61 85 43 27

Dimanche 10 et lundi 11 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Belhaouari

C.Cial - Route de Toulouse
31700 MONDONVILLE
05 61 85 31 80

Dimanche 17 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie de la Bastide

23 rue Gambetta
31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Dimanche 24 novembre, 9 h à 20 h

Pharmacie Sarthe

306 av. de la république
31840 AUSSONNE
05 61 85 00 12

Retrouvez toutes les infos santé sur :

www.mairie-grenade.fr,

onglet "Social-Santé" rubrique "Santé"

En cas d'urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE / GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

N° EUROPÉEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les n° d'urgence

ALLÔ SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

Dentistes de garde

A l'heure à laquelle nous imprimons, la liste des dentistes de garde ne nous a pas été communiquée. Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Hte-Garonne au 05 61 54 80 80. Nous vous invitons à composer ce numéro en cas d'urgence. Merci de votre compréhension.



Point Information Jeunesse

INFO " JEUNES "

Tu recherches un petit Job pour l'année, le week-end, les vacances ?

Au PIJ, tu peux t'inscrire sur une liste spéciale « Petits Jobs » : baby-sitting, aide aux devoirs / soutien scolaire, petits travaux du quotidien.

Elle sera diffusée, à la demande, aux familles ou aux personnes intéressées.

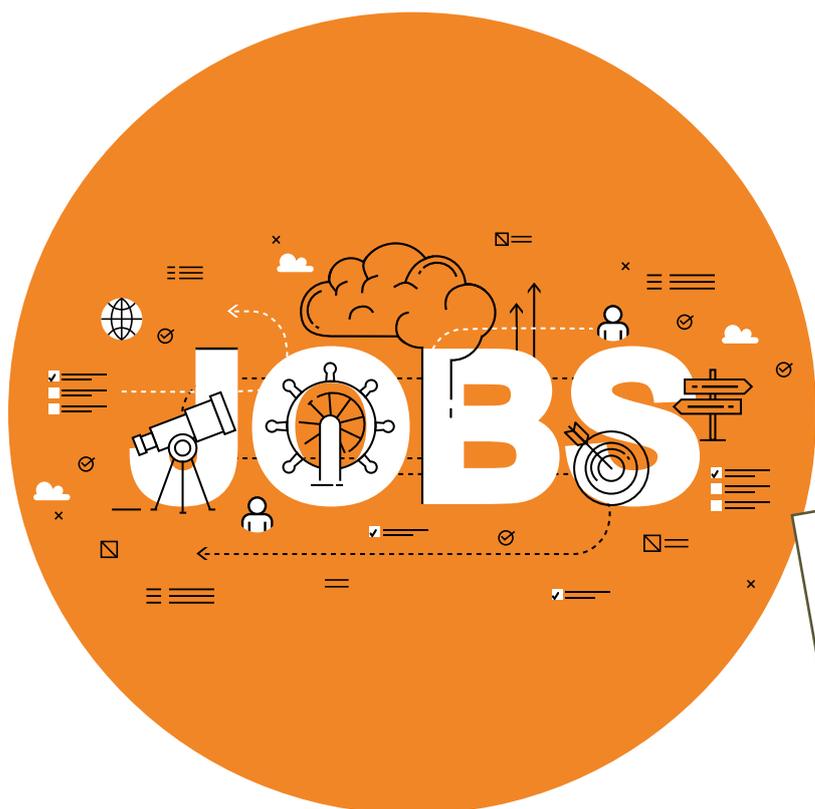
N'hésite pas à venir nous rencontrer.

A bientôt !

Point Information Jeunesse

2A, Allées Alsace Lorraine

05 62 79 48 56



Horaires d'accueil

Lundi - Mercredi et Jeudi
9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Mardi et Vendredi : de 14 h à 18 h

Grenade

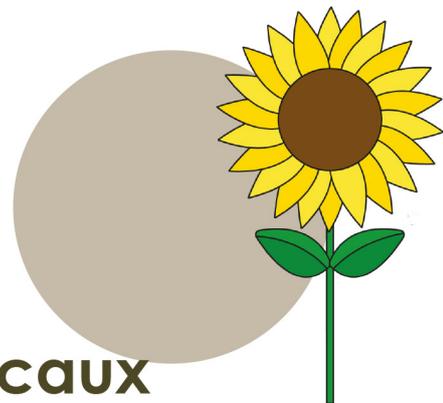
Samedi 12 octobre
8 h > 18 h



FOIRE DE LA SAINT-LUC

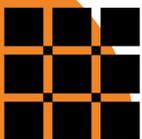


300 exposants
dont les commerçants locaux



Marché hebdomadaire maintenu

Fête foraine au Quai de Garonne



GRENADE
SUR GARONNE
www.mairie-grenade.fr

